

LA MINERVE

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Revue Politique, Littéraire, Agricole et Industrielle de la Semaine.

JOURNAL A BON MARCHÉ POUR LA LECTURE DU SOIR.

VOL. XLII.

MONTRÉAL, VENDREDI, 23 SEPTEMBRE 1870.

No. 39

Les nouvelles de Rome ont cessé d'être des menaces et l'Italie a voulu comme la France avoir sa catastrophe; mais une catastrophe plus pénible et plus douloureuse. L'affliction de la France n'est qu'une infortune; celle de l'Italie est un crime. La France pleure; mais elle connaît sa honte. L'Italie a des ricanements; mais elle ignore son abjection.

La convention du 15 Septembre 1864 se lit comme suit:

Art. 1er L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du St. Père et à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'extérieur contre le dit territoire.

Aujourd'hui; 15 Septembre 1870 nous pourrions lire sans surprise dans les dépêches: "Les troupes italiennes ont forcé l'entrée de Rome."

Victor Emmanuel a eu besoin de six années pour consommer l'usurpation. La révolution ne lui demandera pas même trois semaines pour consommer sa déchéance et le 15 d'un autre mois nous aurons peut être de plus graves nouvelles à annoncer sur le compte du roi galant homme.

Les dépêches nous apprennent que les Zouaves Pontificaux ont eu une rencontre avec les troupes de Victor Emmanuel et ont fini par mettre bas les armes. Il devait y avoir là de nos compatriotes. Les garibaldiens doivent quelque chose à nos compatriotes depuis l'affaire Taillefer à Marseille; or ces garibaldiens sont considérablement forts sur la revanche offerte d'une certaine manière. Le garibaldien ne fuit jamais devant un ennemi désarmé et la face tournée que lorsque la dague fait mal son ouvrage.

Humainement parlant, la position du St. Père semble momentanément désespérée et sa fuite nécessaire.

Convention de la jeunesse: c'était un nom pompeux; mais la pompe n'a rien fait à la chose. Il n'y a eu ni convention, ni jeunesse à l'assemblée clandestine de vendredi soir. Tout ce que nous pouvons en dire c'est qu'il y avait des enfants, travaillés du mal de précocité et qui ont trop grandi pour leurs forces.

La séance était à peine ouverte que l'un d'eux sans attendre qu'il y eut élection de Président et de secrétaire, ce sont bien là les enfants, se mettait à grignoter une série de résolutions sur l'indépendance. Son voisin, effrayé d'une gourmandise qui balayait les meilleurs morceaux, le pria de se contenter de sucer son pouce jusqu'à ce qu'on lui eut mis une serviette.

L'indépendance! Que de dents de lait vont se briser sur ce dur fruit de saison.

Dans le siècle où nous vivons il se présente bien des ridicules; mais nous n'en avons jamais vu d'aussi incroyables que celui de cette convention de mouches, délibérant sur la meilleure manière de faire marcher le coche. L'Institut Canadien et le parti avancé en sont arrivés-là.

Leurs vieillards de 80 ans et leurs chefs de 50 ans parlent politique comme des enfants, pourquoi leurs enfants n'essaieraient-ils pas de faire de la politique en vieillards.

INFORMATIONS.

Le Conseil municipal de la paroisse de Saint-Anselme a, le 12 du courant, voté à l'unanimité, une somme de vingt mille piastres (20,000) pour aider à la construction du chemin à lisses de Lévis à Kennébec. Voilà un acte qui fait son éloge.

La ville des Trois-Rivières a souscrit \$100,000 en faveur du chemin du Nord et des Piles. Et à une assemblée du comité des finances de la Corporation de Québec, les membres ont ratifié l'ancien vote de \$1,200,000 qui avait été fait en faveur de la construction de ce chemin. Tout cela promet les meilleurs résultats pour la réussite de cette grande entreprise. 2

Les Inspecteurs des Asiles et Prisons de la Province de Québec, MM. les Drs. Desaulniers et Boucher de la Bruère, et W. H. Miles sont à Montréal depuis quelques jours. Vendredi ils ont visité la prison de Montréal et samedi la Maison de Réforme à St. Vincent-de-Paul.

M. le Dr. de La Bruère doit partir lundi pour visiter la prison d'Aylmer, et le Dr. Desaulniers celle de Sherbrooke. 3

La Compagnie du Télégraphe de Montréal a transmis de ses bureaux de Montréal et de Lachine, durant le jour et la soirée du 15 courant 33,809 mots de dépêches spéciales concernant les grandes courses qui ont eu lieu entre les équipages du *Tyne* et du *Paris*. On peut repartir ses mots comme suit:

Pour la presse Canadienne.....	11,250	mots.
St. Jean, N. B.....	7,339	"
Halifax, N. E.....	675	"
New-York et Boston.....	11,374	"
Autres lieux des Etats-Unis.....	845	"
Et au <i>Chronicle</i> de Newcastle sur la Tyne par le câble atlantique	2,326	"
Total	33,809	"

La première partie de la dépêche par le câble fut reçue à New-Castle à 12:20 A. M., ou, si nous tenons compte de la différence de temps, un peu plus qu'une heure après son départ de Lachine.

L'Agent de ce journal ici a reçu une dépêche du câble, annonçant qu'on avait reçu la dernière partie de la dépêche à 3 hrs. a. m., et qu'elle avait en conséquence été publiée dans le *Daily Chronicle* le matin du 16.

Pendant les dix jours qui ont précédé la course, le *Chronicle* a reçu chaque jour des rapports spéciaux par le câble atlantique.

Depuis quelques jours, les Français ont brûlé, autour de Paris, les forêts de Bondy, de Montmorency, de St. Gratien, d'Enghien, de Ville d'Avray, de Montremont et de Meudon.

Lyon a fourni 50,000 volontaires; Toulouse 1,500,000 francs et un corps de Volontaires; Angoulême 10,000 francs; Cognac 200,000 francs.

Les mines de St. Etienne, de Montpellier,

de Nice et de Lille ont aussi envoyé de l'argent et des soldats.

L'armée de la Loire est constituée. Elle se compose de régiments des départements de Garde, d'Aube, d'Hérault, de Haute-Garonne, des Pyrénées.

Il se forme une autre armée dans les départements de l'Est et du Sud-Est, comprenant ceux du Rhone, de Drôme, de Savoie.

Il existe maintenant une armée dans les Vosges et le Juray, entre Epinal et Besançon.

Actuellement, l'armée régulière française est de 400,000. La Garde Mobile et autres, donnent 1,100,000 hommes, ce qui porte le total des forces françaises à 1,500,000 hommes armés qui s'exercent maintenant.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

SERVICE PRIVÉ.

NOUVELLES DES ZOUAVES CANADIENS EN FRANCE.

(Dépêche spéciale par le câble.)

A Sa Grandeur Mgr. Bourget, Montréal,

Brest, 16 sept.

Nous attendons en Bretagne, France, et sommes tous bien.

Québec, 17

Ce soir le *Mercury* dit: Nous sommes heureux de pouvoir annoncer le parfait rétablissement de la santé de Sir J. A. McDonald. Nous n'avons jamais vu à l'éminent homme d'état un meilleur air que celui qu'il a actuellement. Il peut converser maintenant aussi bien que jamais. Une preuve évidente de sa popularité se trouve dans le fait que ses adversaires politiques ont cette ville exprimèrent leurs sympathies avec plus d'empressement si c'est possible que ses partisans durant sa dernière maladie.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

AMÉRIQUE.

New-York, 18—Une dépêche envoyée de Londres au *World* le 17, mande qu'un engagement sérieux a eu lieu hier sur le chemin de fer d'Orléans près de Corbeil entre l'avant garde de l'aile gauche de l'armée prussienne et du corps de la garde mobile et des franc-tireurs appuyés par un détachement de l'armée de Paris.

La cavalerie prussienne a été défaite jeudi après midi près de Guignes et forcée de retraiter vers Melun sur le chemin de Paris et de Lyon. Cette dernière ville a été occupée, mercredi par une force d'infanterie. Hier, une colonne de trois armées s'avança de Melun sur

J. J. Taillefer

Corbeil à 14 milles de Paris dans le but de détruire des moulins à farine et de saisir du grain en cet endroit, puis de couper la ligne directe du chemin de fer d'Orléans à deux milles au nord de Juresey. Les prussiens s'étant avancés à trois milles plus loin furent attaqués par une force supérieure en nombre forcés de retraiter vers les retranchements qu'ils avaient érigés sur une colline à Juresey. En même temps les prussiens à Corbeil étaient attaqués par une force française s'avancant vers Longimeau et Etampes.

Ils réussirent à conserver leur position et durant le combat des moulins et des greniers furent incendiés.

Lorsque votre correspondant partit de Chartres une colonne de troupes se mettait en marche pour renouveler l'attaque contre les prussiens à Juresey.

La cité de Calais a été déclarée être en état de siège ce matin et sous la loi martiale.

Les communications de Calais à Paris par voie de chemin de fer sont interrompues.

La nouvelle nous arrive de Mans qu'une force sous le commandement de Canrobert a attaqué et défait les prussiens près de St.-Quentin.

On pense que Canrobert a formé une jonction avec les troupes de Lille, de Valenciennes, d'Arras et qu'il menace l'aile droite de l'armée prussienne devant Paris à Compiègne.

Il règne beaucoup d'agitation dans les cercles diplomatiques causée par la nouvelle que l'Italie, la Russie et l'Autriche viennent de conclure un traité d'alliance dont le but est la division de l'Empire Turc, l'annexion à la Russie de la Pologne prussienne, de la Silésie Prussienne à l'Autriche et la reddition à l'Italie du Tyrol italien. Cette alliance est plus formidable qu'en ne l'avait cru.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique.

Londres, 17.—L'*Economist* de cette ville publie un article énergique en faveur de la paix.

Le but véritable de la guerre, dit l'écrivain, était d'appuyer et de défendre le principe de l'unité allemande auquel s'oppose la France. Ce but a été atteint et les puissances devraient maintenant interposer leur médiation pour sauver Paris et conclure un arrangement par la suite aux termes duquel on ne pourrait plus fortifier aucune grande cité.

Londres, 17.—On dit que des ingénieurs français ayant fait écouler l'eau subitement dans le canal de la Marne, sur le Rhin, un bateau, qui s'y trouvait, rempli d'engins de guerre pour faire un siège, fut mis à sec.

Plusieurs sergents de l'ancienne force de police ont été arrêtés sous accusation de complicité dans un complot Bonapartiste.

On pense que le neveu du ci-devant préfet de la Seine, M. Pietri, qui a été dernièrement arrêté, est à la tête de ce complot.

Florence, 17.—Les troupes italiennes envahissent tranquillement, mais rapidement le territoire pontifical. Elles sont entrées dernièrement dans plusieurs villes sans rencontrer de résistance.

Le général Kanseler, commandant en chef des forces pontificales, a refusé de livrer la ville de Rome.

Londres, 17.—Des dépêches reçues aujourd'hui annoncent que la Turquie a assemblé les réserves de tout l'Empire.

Londres, 17.—M. Thiers, après deux entrevues, a été informé définitivement par le comte de Granville que le gouvernement anglais refuse positivement d'intervenir pour le rétablissement de la paix entre la France et la Prusse.

Paris, 17.—Il est évident que le Roi de Prusse espère de recevoir du secours dans les murs de Paris.

Ces jours derniers, un grand nombre de Uhlans ont été faits prisonniers. Ils prétendent avoir perdu des chevaux.

Deux de ces derniers, furent capturés, mar-

di, à une grande distance du lieu où se trouvait le corps auquel appartenait.

Le fait que tous parlent la langue française éveille les soupçons. Il est à craindre que nous ayons une deuxième édition de l'affaire du cheval de bois à Troie.

Il serait très imprudent de garder des prisonniers prussiens dans la cité lorsque le siège commencera.

Paris, 17.—Les nouvelles que Lord Lyons était allé aux quartiers-généraux prussiens, et que les élections pour l'assemblée constituante auront lieu le 2 au lieu du 15 octobre, ont causé beaucoup de satisfaction.

Carlsruhe, 17.—De forts détachements prussiens occupent Mulhouse, Cerny et Brussany.

Paris, 17.—Le commandant de Strasbourg, le général Ulrich, télégraphie au bureau de la guerre que la situation de la cité devient de plus en plus critique, et qu'il faudra capituler.

La flotte de la Baltique a été rappelée, ainsi que celle de la Mer Noire pour protéger Cherbourg.

Londres, 17.—Un correspondant du *Herald* télégraphie de Rouen aujourd'hui que les communications par voie de chemin de fer sont coupées à 40 milles autour de Paris.

Dans la Bretagne et la Normandie, les communications ne sont pas interrompues.

Il y a eu un combat hier à 25 milles de Paris.

Vienne, 18.—La session du Reichsrath s'est ouverte aujourd'hui.

Londres, 18.—L'*Observer* dit qu'on a déjà fait un arrangement pour un court armistice.

Florence, 18.—Les troupes italiennes entourent Rome.

Londres, 18.—Des nouvelles de Paris nous apprennent que Rome va capituler bientôt.

Tours, 18.—Le Cors Diplomatique est arrivé aujourd'hui.

Il y a eu des engagements sérieux aujourd'hui aux alentours de Paris.

Londres, 18.—Un correspondant de la *Tribune* écrit que le bombardement de Strasbourg se continue sans interruption. La citadelle est exposée au feu de l'ennemi de trois côtés. Les murs ont souffert des dommages considérables. La principale porte a été détruite.

De nouvelles batteries s'érigent tous les jours et maintenant il y a 400 canons en position.

Le feu de la garnison est très faible et cesse quelquefois pendant des heures entières.

On fait des efforts désespérés pour transporter des munitions dans la cité, et des bateaux sont souvent capturés.

Londres, 18.—On ne sait rien ici de l'armistice annoncé. La rumeur est sans fondement aucun.

Notes Locales

COURSE.—M. Liddle, de Pittsburg, arrivé jeudi en cette ville, a reçu, hier, une dépêche, l'autorisant à conclure un arrangement pour une course de cinq milles entre Jas. Renforth, de l'équipage du *Tyne* et Henry Coulter, l'américain. L'enjeu sera de \$2000 et la course devra se faire dans les environs de Pittsburg, le 15 d'octobre. Une dépêche fut envoyée immédiatement disant que Renforth accepterait si on lui payait ses dépenses de voyage jusqu'à Pittsburg.

GRANDE EXCITATION. — Nous avons lieu de croire que la foule des acheteurs a raison et intérêt d'aller acheter à la maison qui donne à chaque acheteur un billet, qui par son numéro représente un ou plusieurs articles valant de 30 sous à 3 piastres, entendu sur chaque achat de \$5 ou plus, chez F. X. et H. Guérin, No. 201, Rue Notre-Dame, 3ème porte du Palais de Justice, et à l'enseigne de la boule d'or.

AUX ÉTRANGERS.— Les étrangers en cette ville ne peuvent se dispenser d'aller faire une visite à la nouvelle maison F. X. Dubuc et Cie., pour constater que l'on tient le plus bel assortiment de fourrures et de chapeaux pour la saison à des prix absolument réduits, au

No. 217, rue Notre-Dame où le gros chien blanc est à la porte.

GRANDE CONVICTION.—Les étrangers comme le public Montréalais ont pu se convaincre du grand assortiment de fourrures et de chapeaux vendus à très bas prix au grand magasin de F. X. Dubuc & Cie au No 217 Rue Notre-Dame où le gros chien blanc est à la porte. 3

COUR DE POLICE, 15.—Ellen Sullivan, ivre, \$4 et les frais ou deux mois de prison; Ann Burris, Ellen Burris, soupçonnées de vol, renvoyé; Frederick Hawley, assaut et batterie \$4, et les frais ou 15 jours de prison. 3

CIGARES ASHMATIQUES.—A la dernière exposition provinciale tenue la semaine dernière, le Dr. Mitivier a reçu une mention honorable pour ces cigares ashmatiques dont nous avons déjà parlé. Voici ce qu'en dit le *Franco-Canadien* de St. Jean:

« C'est avec plaisir que nous annonçons à nos lecteurs que le Dr. Mitivier d'Iberville, après plusieurs opérations chirurgicales très-importantes et parfaitement réussies vient de découvrir un remède infailible pour l'asthme. C'est aussi un palliatif puissant contre toute oppression résultant des maladies du cœur, des poumons et des bronches. Ce remède consiste en un cigare très-bien couvert en papier et dans lequel il n'entre aucunement de tabac. Ainsi le pauvre malade n'a plus à prendre de médicaments qui font bondir le cœur et qui ne procurent qu'un soulagement momentané. Il prend un de ces cigares, le fume et la guérison se fait immédiatement.»

« Nous n'hésitons pas à le recommander au public. Nous y sommes autorisés par le témoignage de personnes que nous connaissons pour malades depuis longtemps et qui ont été guéries après en avoir fait usage.»

« Nous avons vu les certificats du Dr. Wight, médecin, pratiquant à St. Jean depuis trente ans, du Dr. Howard surintendant de l'Hospice des aliénés, de St. Jean et auteur d'un ouvrage très-estimé sur les maladies d'yeux et d'oreilles, et en outre ceux d'autres personnes qui lui doivent leur guérison. Toutes ces personnes témoignent de l'excellence du remède.»

« C'est donc avec bonheur que nous recommandons le cigare asthmatique du Dr. Mitivier. Et nous croyons qu'il est du devoir de la presse de préconiser les acquisitions que font les hommes de l'art au profit de la science et de l'humanité souffrante.»

« Nous ajoutons un mot pour nos lectrices à qui il répugnerait peut-être de faire usage de ce remède. Nous leur dirons donc, fumez un de ces cigares sans craindre le ridicule. Il est agréable et vous soulagera bien certainement.»

D. Carreau et Cie., d'Iberville, sont les seuls propriétaires et fabricants du CIGARE ASHMATIQUE du Dr. Mitivier.»

ÉCHOUÉ.—Nous apprenons que le vapeur *Prince of Wales* s'est échoué hier vis-à-vis St. Placide. Les passagers ont dû s'embarquer sur le vapeur *Dagmar* qui venait de Carillon et qui a essayé, mais inutilement de déséchouer le *Prince of Wales*. Nous ne pensons pas qu'il ait été remis à flot à l'heure qu'il est.

SPORT.—Le yacht de M. de Beaujeu est arrivé à Lachine hier, ayant sauté tous les rapides qui se trouvent entre ici et le Coteau. Il était monté par le *Commodore* Evans, MM. Chs. Pease, Mate, B. W. Brydges et quelques autres messieurs.

LES VAISSEAUX de l'équipage du *Tyne*.—Hier à Lachine, M. Alfred Booker a vendu par encan les vaisseaux appartenant à l'équipage du *Tyne*. Le *Duston-on-Tyne* fut acheté par M. Robert Liddell, de Pittsburg, Penn., pour la somme de \$250, ainsi que l'esquif en cèdre, construit par Sweet pour la somme de \$100. Le *Jarrow-on-Tyne* fut vendu à M. James Harvey, à des conditions privées. Un autre esquif appartenant à M. Renforth fut aussi vendu à M. Walter Brown, à des conditions privées. 3

LE "LONGUEUIL."—Le *Royal* et le *William* sont partis de Montréal ce matin, vers onze heures avec une barge et un certain nombre d'hommes pour aller déséchouer le *Longueuil*.

Vers trois heures cet après-midi ils ont réussi à le déséchouer. 3

Nouvelles de l'Intérieur.

SUBSCRIPTIONS.—Le Conseil du comté de Carleton vient de passer un vote pour sanctionner la dépense de mille dollars faite par le préfet sans l'autorité du Conseil, pour venir en aide aux incendiés de ce comté. On croit que d'ici à peu de temps le conseil votera, pour le même objet, une somme encore plus considérable.—*Courrier d'Outaouais.* 2

VAISSEAU PERDU.—Pendant la tempête de dimanche dernier, le 4 septembre, le brigantin *Ten Sisters*, parti de Saint Jean de Terre-neuve pour Charlottetown, s'est complètement perdu à South Lake, près de la pointe est de cette île. Le bâtiment ayant perdu ses voiles a été poussé parmi les brisants. Grâce aux manœuvres habiles du capitaine, il a passé la barre et s'est échoué sur la rive. Il y avait 24 personnes à bord, y compris la compagnie dramatique de Wilson P. Clark. Toutes ont pu, au moyen d'un cordage et avec l'assistance de personnes sur le rivage, gagner la terre ferme, saines et sauvées.—*Journal de Québec.* 2

NOTRE CHEMIN DE BOIS.—On nous informe que les Directeurs du Chemin de "Sherbrooke, Cantons de l'Est et Kennébec", se proposent de poser les traverses et les lisses sur cette ligne sans délai et de se procurer une locomotive et des chars. On a fait la location de cinq autres milles de chemin, et des soumissions vont être bientôt demandées pour en faire le nivellement. Voilà qui est encourageant, et il est probable que l'autonne prochain le chemin sera complet et en opération jusqu'à Weedon.—*Pionnier de Sherbrooke.* 2

CHEMIN DE FER DU CANADA CENTRAL.—Une assemblée des habitants des comtés de Pontiac et d'Ottawa a eu lieu à Aylmer, hier, pour prendre en considération quels seraient les moyens qu'il serait bon d'adopter pour ouvrir une communication de chemin de fer entre Montréal et la vallée d'Outaouais.

L'objet principal de l'assemblée était d'obtenir un bonus suffisant pour induire la compagnie du chemin de fer du Canada Central à changer d'avis et d'établir leur ligne à travers le comté d'Ottawa au lieu de la faire passer par les comtés de Prescott et de Granville.

L'assemblée a eu lieu à l'Hôtel de Holt et était très considérable. Étaient présents entre autres :

Hon. G. Bryson, du Conseil de Québec ; Alonzo Wright, M. P. Comté d'Ottawa ; J. Poupore, M. P. Comté de Pontiac ; Dr. Church M. P. P. M. O'Meara, Préfet du comté de Pontiac ; M. McKay, Préfet du comté d'Ottawa ; R. Bell Ecr., W. McKay Wright, Ecr., ex-échevin Traversy, échevin Lapierre, Ottawa ; F. S. MacKay, Ecr., Préfet du comté d'Ottawa ; S. Cates, Ecr., Maire de Waterfield ; W. Weatherston, Ecr., Maire de Mulgrave et Derry P. Mason, Ecr., Maire de Lowe ; W. Havell, Ecr., Maire de Malachy, W. McCumber, Ecr., Maire de Wright, A. Campbell, Ecr., Maire de Lochabar, B. Whissill, Ecr., Maire de St. André Avelin, P. H. Wright, Ecr., Maire de Northfield, C. Major, Ecr., Maire de Notre-Dame de Bonsecours, A. Hamilton, Ecr., Maire de Masham, J. R. Lucke, Ecr., Maire de Buckingham (township), J. Wilson, Ecr., Maire de Buckingham (village), W. McLean Ecr., Maire de Aylmer, G. Hutton, Ecr., Maire de Ceardly, P. G. Aubry, Ecr., Maire de Ripon, J. Leduc Ecr., Maire de Hartwelltet Suffolk, J. C. Chamberlin, Ecr., Maire de Aylwin, F. R. Bouvier, Ecr., Maire de Templeton, P. Moor, Ecr., Maire de Egan et Kensington, E. B. Eddy, Ecr., Maire de Hull.

Sur motion de M. E. B. Eddy, M. F. S. McKay, Préfet du comté d'Ottawa, fut appelé au fauteuil et M. C. W. Deegan, Greffier du comté d'Ottawa, fut prié d'agir comme secrétaire.

Une circulaire fut lue par le Président expliquant l'objet de l'assemblée.

Des résolutions furent proposées et adoptées.—*Courrier d'Outaouais.* 3

Les régattes à Lachine.

Enfin cette grande course dont on parle depuis si longtemps a eu lieu hier à Lachine. On estime de 45 à 50,000 personnes, le nombre de spectateurs présents et nous croyons que ce chiffre n'est pas exagéré. Depuis le départ jusqu'à l'île Dorval la côte était garnie d'une foule compacte, pendant qu'au large douze vapeurs étaient encombrés, surchargés. La première course devait avoir lieu entre le bateau anglais et celui du Nouveau-Brunswick, mais une brise subite s'étant élevée, la course fut remise et on procéda à la seconde, celle des canots sauvages de Caughnawaga. Quatre entrées avaient été faites comme suit :

*L'oiseau Rouge,
Caughnawaga,
Iroquois,
Prince Arthur.*

Ces canots étaient montés par 18 sauvages. Le *Prince Arthur* arriva le premier à destination, suivi de près par l'*Iroquois* et l'*Oiseau Rouge*. Après avoir attendu deux longues heures, le vent s'apaisa et l'on apprit aux grands applaudissements de la foule que les *Tyne* et les *St. Johns* s'étaient décidés à courir, aussi vers 5 heures vit-on les deux équipages lancer leurs légères embarcations sur le lac.

Quelques minutes après, une détonation nous apprenait que le départ venait de se faire.

Voici les noms et le poids des rameurs qui montaient les deux embarcations :—

ÉQUIPAGE DU TYNE.

	Poids	Grandeur
James Taylor.....	140 lbs	5 pds 7½ pouces
Thos. Winship.....	158 "	5 " 8½ "
John Martin.....	169 "	5 " 8½ "
James Renforth.....	165 "	5 " 7½ "
Total.....	632 "	

ÉQUIPAGE DE ST. JOHN.

George Price.....	150 lbs	5 pds 10 pouces
S. Hutton.....	154 "	5 " 10 "
Elijah Ross.....	157 "	5 " 11 "
Robert Fulton.....	175 "	6 " 1 "
Total.....	636 livres.	

Ainsi il n'y avait qu'une différence de 4 livres seulement entre les deux équipages. Depuis leur arrivée à Lachine l'un des membres de l'équipage du *Tyne* fut obligé de se faire réduire de 10 livres par de forts exercices.

L'embarcation du *Tyne* ne pèse que 110 livres, est long de 40 pieds et large de 19 pouces. Celle de *St. John* pèse 110 livres à 43 pieds de long, 18¾ pouces de large et une profondeur de 8 pouces.

Le *Tyne* portait les couleurs blanches et le *St. John* les couleurs rouges. En partant l'équipage du *Tyne* prit le devant, qu'il conserva jusqu'à la fin de la course et distançant son rival par 200 verges. Le temps du parcours, qui était de 6 milles, a été de 40 minutes et 59¾ secondes.

Durant longtemps la foule ne cessa d'acclamer les vainqueurs qui furent portés en triomphe à leur résidence.

On calcule que plusieurs millions de piastres ont changé de mains hier tant par toute l'Europe qu'en Amérique.

Nous sommes heureux de n'avoir aucun accident sérieux à enregistrer, grâce probablement aux arrangements pris par les employés du Grand-Tronc.

Nous apprenons qu'une dépêche a été envoyée hier de St. Jean, N. B., par les amis de l'équipage vaincu aux hommes du *Tyne* offrant de leur payer \$5,000 s'ils voulaient venir courir dans leurs eaux et de payer leurs frais. La réponse n'était pas encore donnée hier soir.

BELLE ACQUISITION.—M. le Chevalier Larocque, de Montréal, ex-Zouave Pontifical, vient d'acheter la magnifique ferme de M. O. Camirand, de cette ville, laquelle est située dans le beau Canton de Compton. Le prix d'acquisition est de \$8,000,—qui ont été payés comptant. M. Larocque doit venir y résider prochainement et en faire une ferme modèle.—*Idem.* 2

Conférence Agricole à St. Valentin.

Dimanche dernier, M. le major Barnard a fait à St. Valentin, une conférence agricole. La réputation du lecteur, était assez bien établie, les habitants de cette paroisse, sont amis de la science et du progrès, le sujet de cette *causerie* était assez intéressant, aussi il y avait foule dans les salles publiques où M. Barnard fut introduit par M. le curé. L'assemblée régulièrement organisée accueillit avec sympathie et attention chacun des enseignants du lecteur qui s'est posé non en pédagogue fier de sa science, mais en ami dévoué des cultivateurs auxquels il s'adresse dans un langage respectueux, noble et facile. Aussi parurent bien courts les quarts d'heures que dura cette conférence où furent adoptées unanimement les résolutions suivantes :

1° Proposé par M. Joseph Bissonnet secondé par M. Théophile Poissant : Que la reconnaissance des habitants de cette paroisse est acquise à E. Barnard Ecr., pour l'entretien utile qu'il vient de faire, et que des remerciements les plus sincères lui soient adressés.

2° Proposé par M. Placide Langlois secondé par M. Bénéni Bouchard : Que les habitants de cette paroisse témoignent leur reconnaissance à M. Barnard, surtout en mettant en pratique ses suggestions relatives à l'amélioration du système agricole.

3° Proposé par M. Edouard Hébert secondé par M. Louis Poulin : Que les habitants de cette paroisse sont d'opinion que la chambre d'agriculture et chaque cultivateur devraient encourager et propager la publication d'un bon journal d'agriculture.

4° Proposé par M. Joseph Molleur jr. secondé par M. J. Rémillard : Que la « Semaine Agricole » offre toutes les garanties possibles au progrès de l'Agriculture : et en conséquence, que les cultivateurs de cette paroisse, en aussi grand nombre qu'ils pourront, s'abonneront au journal, dont M. Barnard est l'habile Rédacteur.

5° Proposé par M. Léonard Dupont secondé par M. François Pinsonnault : Que les procédés de la présente assemblée soient envoyés à MM. les Éditeurs du « Franco-Canadien », de la « Minerve », du « Nouveau-Monde » et de la « Semaine Agricole », avec prière de les publier.

6° Proposé par M. Lucien Régmier secondé par M. Charles Hébert : que des remerciements soient votés au Président et au Secrétaire de cette assemblée.

(Signé) FRANCOIS BISAILLON,
Président,
THOMAS GIRARD,
Secrétaire.

Franco Canadien.

Association médicale de la Puissance.

La convention médicale s'est ajournée jeudi dernier à Ottawa. On a voté des remerciements aux officiers de l'association et on s'est séparé pour se rencontrer à pareille époque au mois de septembre prochain à Québec.

Les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Hon. Dr. Parker, président ; Dr. David, Secrétaire ; Dr. E. Robillard, Trésorier.
Dr. J. D. Dickinson, Vice-Président pour Ont.
Dr. Chamber " " " Québec.
Dr. Wm. Bayard " " " N. B.
Dr. Black " " " N. B.
Dr. Henry, Ottawa, Sec. Local " Ont.
Dr. Blanchet " " " Québec.
Dr. G. A. Hamilton " " " N. B.
Dr. Reed " " " N. E.

TROUVÉ NOVÉ.—Le corps d'un inconnu a été trouvé hier, flottant dans le port, par le capitaine du schooner *Elmira*. Le défunt paraissait être âgé d'environ 40 ans, et portait un habit, une veste et des pantalons de drap noir. On a trouvé sur lui un numéro de l'*Illustrated News*, du 17 septembre 1870. Le cadavre du défunt a été transporté à la morgue pour être identifié.

Exposition Provinciale, Agricole et Industrielle.

PREMIER JOUR.

L'exposition a commencé mardi sur les vastes terrains du parc agricole. La température était chaude et les nuages de poussière qui enveloppaient les rues, n'ont pas empêché les amateurs et les curieux d'affluer en grand nombre dans l'enceinte consacrée à l'exposition. On remarquait parmi les milliers de personnes distinguées qui sont allées à l'exposition, Sir G. E. Cartier, Les Hons. MM. Chauveau, Oaimet, Archambault, Beaubien et De Boucherville et nos agronomes les plus en renom du pays. Le conseil agricole était au complet et ses membres se sont multipliés pour être à la hauteur de la tâche qui leur incombait. Le département de l'agriculture était au complet, car outre M. le commissaire, il y avait M. Simeon Lesage, assistant-commissaire et M. G. E. D. Lionais, secr. du département.

La bâtisse temporaire que l'on avait érigée au centre du parc était consacrée au département du commerce et de l'industrie et sur son toit flottaient les couleurs anglaises et françaises. Une autre construction servait tout près aux grains et légumes et sous d'autres abris on avait donné place à des centaines de représentants des espèces porcine, ovine et des gallinacés. A l'entour de l'enclos on avait placé à la droite les bêtes à cornes, et à gauche les chevaux, qui y étaient en grand nombre. Le hennissement des chevaux marié au beuglement des bestiaux, au bêlement des brebis et au chant bruyant de coqs non gaulois produisait un concert qui aurait désespéré le tympan le moins acariâtre.

DEPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.

Feronneries.

En entrant par la porte sud du Département industriel on trouve d'abord la section des appareils de chauffage et de la quincaillerie. Ce sont MM. Ives et Allan qui se présentent les premiers. La fonte employée est naturellement de première qualité, et les poêles à fourneaux, de cuisine, de salon et de passage y sont également représentés. Comme poêles de cuisine, l'*Abyssinian*, l'*Alexandria*, l'*Independant*, le *Diamond Rock* et le *Sovereign* attirent une égale attention. Le *Parlors* et le *Quebec* sont deux bijoux de poêles. L'*Alexandria* a son fourneau en arrière; il a peut-être le défaut d'être un peu loin du feu; l'*Independant* lui ressemble considérablement; le *Diamond Rock* a l'avantage d'être excessivement large. Le *Sovereign* est probablement le plus parfait. On dit cependant beaucoup de bien du *Parlors*, dont la température du fourneau est fort bien régulière.

C'est le vice général des poêles de cuisine de gêner les pâtisseries, qui sont toujours la grande difficulté. La distribution des courants de chaleur est ordinairement mal conçue. Les issues latérales font perdre une partie de la chaleur. Celui qui nous a paru donner le plus de garanties est le *Stewart* de M. Crevier. On a certainement amélioré les voies qui distribuent la chaleur. Le fourneau se trouve enveloppé dans une couche uniforme de chaleur, qui exige moins d'intensité. Il doit y avoir une réduction considérable de dépenses.

M. Prowse a également des poêles recommandables, et l'on voit que sa fonderie n'a pas dégénéré depuis 1868, où il a obtenu sept médailles. Son *British Crown* est superbe.

M. Clendenning a une collection superbe. Comme poêles à fourneaux il a le *Prince of Wales* et le *Prince of Stoves*. Le *Prince of Wales* ouvre son fourneau des deux côtés. La fonte est d'un grain qui la recommande et le travail d'ornementation accuse beaucoup de goût.

Il est singulier qu'il n'y a pas eu un poêle à fourneau double d'expose.

Il n'y a plus que deux poêles à charbon en vogue: le *Morning Star* et l'*Oriental*. M. Prowse a des *Morning Star*. MM. Crevier et Clendenning, l'*Oriental*. Nous pensons que

l'*Oriental* mérite de l'emporter. Il a moins de fonte et plus de toile de Russie. Or, les pores de la fonte laissent beaucoup plus de passage au gaz que la toile. L'emploi de l'*Oriental* est donc plus salubre que l'autre. Du reste, la différence n'est pas sensible. Ce sont tous deux de magnifiques poêles, qui se régularisent facilement.

M. Prowse a une excellente fournaise à la vapeur et à l'air chaud. Sa « caronation » est pour le bois.

M. Crevier a aussi des fournaises à bois et des fournaises à charbon. Son système de tuyaux est fort bien imaginé. Sa tire ne passe pas par ces tuyaux, en sorte que le charbon ne peut les encrasser. Le charbon mou comme le charbon dur y font également bien. Le charbon de la Nouvelle Ecosse qui a la réputation de salir beaucoup plus que les autres espèces peut y être employé sans crainte. M. Crevier met l'air grandement à contribution dans son chauffage. La tire passe dans le vide entre les différents tubes et les réchauffe tous. Ces tubes sont ouverts par le bas. L'air extérieur s'y engouffre. Il se réchauffe en passant dans les régions de la chaleur et il se distribue ensuite dans les conduits.

M. Prowse a une table de cuisine d'un goût tout nouveau. On lève un couvercle et la planche à la pâte se découvre; en dessous se trouve le tiroir pour la farine. Au couvercle adhèrent différents compartiments mobiles pour les essences et les instruments de pâtisseries, coupe-pâtes, etc.

M. Crevier a une glacière dont le fonds est tout nouveau. Les eaux de la glace s'écoulent dans ce fonds qui est double. Un robinet se trouve en avant et l'on en retire l'eau à loisir. En arrière, il y a un orifice suffisant pour qu'il soit possible de nettoyer ce réservoir.

M. Clendenning a des morceaux de décors en fonte superbe. Ses porte-chapeaux sont comparables aux plus beaux morceaux en bois précieux.

DIVERS.

Viennent après cela les attelages. M. P. Coughlin, de Prescott, en expose deux de \$500 chacun. La naissance des mors de bride est en or et le restant en argent. Toutes les boucles sont aussi en or galvanisé.

M. Léon Lartie, de Montréal, a un harnais de buggy excessivement élégant.

M. Henry expose des harnais simples et doubles qui se recommandent à tous les visiteurs.

A côté se trouve la poterie. MM. Coghey, Dalbec et Cie., de Québec, sont les seuls exposants. Leurs crachoirs sont comparables à tout ce qu'il y a d'importé. Quelques morceaux imitent fort bien la porcelaine.

M. Louis Jobin expose une statue en bois très bien exécutée.

Le département du marbre est magnifique. M. James Harris, M. Mills, d'Ottawa, M. Forsyth, de Montréal, rivalisent d'art. Ce sont les devants de cheminée qui dominent. M. Harris a un devant de cheminée en marbre d'un noir d'ébène, sur lequel se détachent d'éclatantes incrustations de diverses nuances, depuis l'écarlate au plus beau bleu.

M. Mills en a plusieurs en mosaïque. Tantôt un beau marbre veiné forme marqueterie sur un fonds plus sombre; tantôt c'est du vert dans du violet. Un dessus de table représente un jeu de dames.

M. Forsyth vise à un genre plus difficile: la statuaire, dans laquelle il réussit parfaitement. Les deux figures qu'il expose sont admirablement ciselées. Il y a de la grâce dans la pose et les ondulations. Seulement le marbre n'est pas assez blanc. L'une d'elle surtout en marbre gris paraît affreusement barbouillée.

M. Napoléon Rhéaume de la rue St. Laurent expose les meilleurs miroirs. M. Hilton en a un qui est peut-être plus élégant par sa bordure de velours rouge; mais qui ne paraît pas aussi riche. Il est d'ailleurs beaucoup plus petit que ceux de M. Rhéaume. Il y en a deux, l'un pour treméau, l'autre pour cheminée. Celui de cheminée ne vaut pas moins de \$150. Les

sculptures du cadre et l'épaisse dorure méritent une mention.

M. Rheume montre une combinaison de miroirs de toilette de son invention. Cette combinaison est très ingénieuse, chacun des miroirs tient à un bras mobile. Et la glace est placée dans un double cadre dont l'un est mobile verticalement et l'autre horizontalement. De la sorte, on peut faire prendre au miroir toutes les inclinaisons et les directions possibles. C'est un système reflecteur parfait. Ce miroir mire à la fois la face et le dos, les pieds et la tête.

Poussez un pied à gauche de l'autre côté de la porte. Dans le premier coin, vous apercevrez un vieillard aux cheveux blancs sans prétention, qui exhibe des violons. Il y a quelques altos et une basse. Ce vieillard est le fabricant de ces instruments; car comme son voisin qui expose aussi un violon, c'est un génie. Le premier est M. Martel, de l'Assomption, grand-père de M. Oscar Martel, qui vient de remporter le premier prix au conservatoire de Bruxelles. Ces violons sont modélés sur le stradivérius. M. Martel a choisi pour sa confection du bois qui est probablement coupé depuis cent ans.

Son voisin est M. Lavallée, père de M. Calixte Lavallée. Son violon est modélé sur le crémorne, quoiqu'il ne soit pas aussi élevé. Il occupe le milieu entre les deux genres, car le Stradivérius est un peu trop plat.

Ces différents violons rendent des sons merveilleux. Les artistes sont très friands des violons de M. Martel; ils disent aussi le plus grand bien de ceux de M. Lavallée.

Nous sommes rendu à peine au tiers de ce département. Nous remettons à demain la suite de cette visite.

VOITURES.

Cette section n'est pas très nombreuse, mais elle est bien remplie. On regrette que des exposants étrangers ne soient pas venus en plus grand nombre rivaliser avec nos fabricants Montréalais. Québec a par exemple plusieurs manufactures de voitures et aucune n'y était représentée. Il n'y avait aussi qu'une voiture de fabrication américaine.

M. F.X. Roy exposait plusieurs magnifiques voitures dont l'une à trois sièges et à deux chevaux mérite surtout d'être mentionnée.

Le propriétaire s'en est désisté moyennant \$900. Tout y est riche et le mécanisme semble excellent. Une autre voiture à quatre roues et couverte à demie vaut \$600. Il expose de plus un phaeton et un sleigh à trois sièges.

M. Bruno Ledoux expose également plusieurs belles voitures de famille, deux phaétons, plusieurs sleighs dont l'une offre surtout la plus grande commodité. Toutes ces voitures attestent l'habileté de l'ouvrier qui les a fabriquées. Les fournitures sont riches et bien assorties. Nul doute qu'elles sauront fixer l'attention des connaisseurs.

M. Denis Gervais a mis au concours pas moins de six voitures et un sleigh. Nous avons remarqué une voiture à quatre roues sans soufflet vraiment pleine d'élégance.

M. Benj. Aubry expose aussi plusieurs voitures bien finies à quatre ou deux roues, ainsi que M. J. W. Buckingham et Cie.

Comme l'on voit, sauf deux exposants, tous les autres sont des canadiens-français.

LES CHEVAUX.

Parlons d'abord des magnifiques chevaux, que tant de personnes admirent et dont la provenance semble avoir remplacé entièrement nos espèces indigènes.

Les chevaux pur sang sont supérieurs à tout ce qui avait été exhibé jusqu'à ce jour dans cette province, tant pour la qualité que pour le nombre. *Wagram*, magnifique étalon de course au clocher. *Irish Hunter*, semblait le préféré par la plupart des connaisseurs et nous ne serions pas surpris de lui voir porter demain la carte indiquant qu'il a obtenu le premier prix. Ce cheval est remarquable pour sa force et son agilité et a déjà produit de magnifiques chevaux de voitur et de course. M. Ogilvie de Montréal, exhibait un coursier splendide, plus élégant que *Wagram* et une robe brun foncé très recherché; ce cheval serait préféré

par les Dames et par les amateurs, mais il ne montre par toute la force et la vigueur de *Wagram*.

On admirait encore un bon cheval blond provenant du vieux *Glencoe* et qui est parti de la Nouvelle-Ecosse pour se mesurer avec ses rivaux de la Province de Québec. Malgré sa beauté et son mérite nous ne serions pas surpris de le voir placé au troisième rang seulement. Le magnifique cheval *Thunder* qui a surpassé tous ses concurrents dans les courses de quatre milles était aussi très beau à voir.

On admirait le vieux *Niagara* et plusieurs chevaux d'une grande valeur.

Les juments pur sang, qui sont au nombre de trois seulement, appartiennent toutes à M. Sheddon, employé au Grand Tronc. Ces trois juments sont exhibées avec leurs poulins et sont toutes de première qualité.

Les chevaux de trait léger sont très nombreux et sont magnifiques à voir. Un cheval brun, venant d'Ontario, était fort admiré parmi tous ses compétiteurs qui entouraient les juges.

Nous y voyons aussi des croisés de toutes les races, dont plusieurs ressemblent à nos excellents chevaux canadiens d'autrefois, mais plus gros. Les amateurs qui visiteront l'exposition feront bien d'examiner cette classe.

Les Percherons et les Clydes sont en grand nombre. Les premiers surtout sont certainement les plus beaux du genre en Amérique. Il est certain qu'ils sont appelés à rendre de grands services à l'agriculture et que leurs produits sont très recherchés non-seulement ici, mais encore plus aux Etats-Unis. Les Clydes sont de première qualité et méritent d'attirer l'attention de tous les amis des chevaux de traits pesants.

Les Suffolks ne sont pas en grand nombre, mais nous en avons vu un surtout bien remarquable pour ses énormes proportions et pour la beauté de ses formes. Cette race n'est pas très connue dans cette province, mais elle peut y rendre des services véritables.

L'encouragement tout spécial aux chevaux canadiens par le Conseil Agricole, a eu le bon effet de réunir tous les chevaux du pays qui peuvent être placés dans cette classe. Quoique les entrées soient nombreuses, il faut avouer qu'à notre avis, les véritables chevaux canadiens le sont moins. Cependant, nous laissons au juge la décision de cette question importante. Nous mentionnerons seulement le beau cheval *Lion de Canada*, appartenant à la Société d'Hochelaga, un *Bayard*, appartenant à M. Hickson, du Grand Tronc, un poulain de trois ans, exhibé par M. Lussier, de Varennes, et quelques autres encore qui sont excellents sous tous les rapports.

MEUBLES ET MARQUETERIE.

Cette section pouvait être plus complète, mais les échantillons d'ouvrages que l'on y a réunis, font honneur en général à leurs exécutants.

M. Hilton y exposait un joli set de salon en noyer noir et poli à l'huile. Le grand miroir, nous n'avons vu rien de mieux en fait de miroir appartenant à ce set est bien ouvrage.

Le set en noyer noir exposé par M. William Drum de Québec mérite une bonne note. Il est en noyer noir dernier style français; les dessins habilement exécutés sont de M. Arthur Mingeau, employé dans cet établissement à Québec, lequel n'a d'égal que celui de Jacques et Hay, à Toronto. La manufacture de meubles de Drum emploie près de deux cents ouvriers et elle a exporté l'an dernier pour \$21,000 d'articles.

Nous avons observé avec intérêt le lit inventé par le Dr. Meiss pour les malades et qu'exposent M.M. Tees. On ne saurait vraiment venir plus ingénieusement en aide aux personnes souffrantes. Un autre à ressorts en bois a bien aussi son mérite.

Mais nous avons à peine parcouru la moitié de la bâtisse. Remettons le reste à demain, pour jeter un coup d'œil sur les autres départements.

MACHINES ARATOIRES ET AUTRES.

Une visite à ce compartiment est vraiment

pleine d'intérêt. Car, on sait combien de notre temps les machines sont appelées à opérer de merveilles et ouvrir de nouveaux horizons à l'agriculture et à l'industrie.

Il serait fastidieux de s'étendre sur les résultats produits par ces puissants aides de l'homme qui décuplent ou centuplent son action. Mais il est certain que, les bras nous manquant de plus en plus, les cultivateurs canadiens seront forcés de recourir aux machines perfectionnées pour suppléer au défaut de la main-d'œuvre. De fait, les instruments agricoles se répandent de plus en plus dans les campagnes et il n'est rien comme les expositions pour les faire connaître et donner aux cultivateurs l'idée de leur incontestable utilité.

A notre avis la machine exposée d'invention la plus récente et qui mérite le plus d'être signalée est le *chariot épierré*, tel que l'appelle son inventeur M. Joseph Filion, de St. Eustache. Ce chariot repose sur quatre fortes roues; il se compose de pièces de bois qui se dressent en triangle. Sur le premier essieu s'appuie une roue en fonte édentée et autour de laquelle s'enroule une chaîne qui se met au haut de la charpente autour d'une espèce de cabestan en fonte. Cette chaîne retient deux crocs en fer d'une grande force qui s'accrochent autour de pierres d'une énorme pesanteur et il suffit qu'un homme tourne la manivelle, qui fait mouvoir la susdite roue en fonte pour que la roche soit enlevée des endroits les plus difficiles.

M. Filion en a fait l'expérience devant nous et il a facilement enlevé ainsi une pierre dont le poids de résistance n'était pas moins de 18 à 20,000 livres. L'expérience s'est faite devant un grand nombre de spectateurs qui en ont été parfaitement satisfaits. Cette machine vaut \$120. Elle fonctionne depuis un an et elle est en grande demande dans les paroisses voisines de St. Eustache pour l'épierrage. M. Filion ne peut suffire à en fabriquer pour la demande. Pourquoi nos sociétés d'agriculture n'en feraient-elles l'acquisition pour ensuite la louer aux cultivateurs, qui ne peuvent se procurer cet utile instrument?

Nous avons aussi remarqué avec plaisir une autre machine, qui décèle l'esprit inventeur de notre classe agricole. C'est un semoir et une herse combinés pour lesquels M. Vessot de Joliette, ont obtenu une patente, il y a moins d'un an. A mesure que la herse fouille la terre, le grain s'échappe d'un réservoir par des tuyaux parfaitement flexibles et s'enfuit dans la terre sillonnée. C'est encore un de ces instruments qui ont pour but d'économiser le temps et que nous avons beaucoup entendu louer. Cet appareil peut se mouvoir par un ou deux chevaux. Son prix varie de \$72 à \$100.

Parmi les machines exposées en plus grand nombre, il y avait les *moissonneuses*, ces outils libérateurs qui épargent au cultivateur le plus pénible de ses travaux et contribuent tant à diminuer les travaux de la saison. Les habitants devraient, de fait, s'efforcer de se procurer ces instruments; car, comme dit un agronome distingué, qu'est-ce qu'un déboursé assez élevé en comparaison des craintes, des lenteurs, des embarras et des dépenses qu'entraînera la moisson? Que la moissonneuse soit partout en opération et c'est le coup de grâce donné aux primitives faux et faucilles. Ça arrivera un jour ou l'autre, car le mouvement est donné par toute la province.

Les charrues en bois et en fer étaient au nombre d'une trentaine. On sait qu'il n'est guère possible de faire une charrue qui réponde à toutes les conditions, mais on les perfectionne de plus en plus et le public n'a qu'à gagner en voyant les plus récentes améliorations de cet utile instrument. On n'en est pas encore rendu à la charrue à la vapeur, mais nous espérons que nous l'aurons quelque jour et dans des conditions assez économiques pour que l'usage en soit généralisé. Parmi les charrues, nous avons noté la charrue à deux raies exposée par M. Jeffray, de la Petite Côte. Cette machine, dont on a obtenu

les meilleurs résultats en Angleterre, ne fait que d'être introduite dans le pays. L'appareil est composé de trois roues qui servent à guider la machine, laquelle n'exige qu'un seul cheval et trace deux raies en même temps. Elle doit être mise incessamment en opération sur la ferme de M. Beaubien.

Il y avait plusieurs scarificateurs, deux fouilleuses, des bineuses en grand nombre, trois faneuses, quatre cribles, des machines à battre, grand nombre de rateaux en fer ou en bois, des faneuses, et beaucoup d'autres instruments.

M. William Evans, le granetier si bien connu de cette ville, exposait le plus grand nombre de machines, ainsi que M. Moody, fabricant de Terrebonne, et dont l'établissement prend rapidement des proportions. Nous les félicitons de leurs efforts. C'est un exemple qui suscite de nombreux imitateurs.

Les américains dont les machines à moissonner qui sont de leur invention — sont entre autres si répandues dans la province, exposaient beaucoup d'instruments aratoires. C'est dans ce compartiment qu'ils méritent la meilleure note.

Tous les connaisseurs semblaient s'accorder sur l'inutilité d'une braye importée depuis plusieurs années et qui a figuré dans les trois dernières expositions où elle a obtenu un premier prix faute de concurrents dans cette classe.

On semblait beaucoup regretter qu'il n'y eût pas un essai d'instruments aratoires. Sans cet essai le travail des juges devient très difficile puisqu'il leur faut juger d'après l'apparence le sentiment pour le plus grand nombre d'instruments, surtout pour les nouvelles inventions, toujours très-nombreuses dans les expositions et qui y cherchent trop souvent un certificat de mérite qu'elles obtiendraient assez rarement dans un concours pratique. A ce sujet nous avons entendu faire la remarque qu'il serait préférable de ne point offrir de prix tant qu'il n'y aurait pas d'essai. Quant aux exposants, si leurs instruments sont bons ils seront toujours assez pressés de les exhiber dans l'espérance d'y trouver des acheteurs.

M. Gilbert exposait un engin complet d'un steamer à hélice, il donnait en miniature une bonne idée de ces puissantes machines qui font mouvoir nos lourds paquebots transatlantiques.

M. L. Couad au exhibait un charmant kiosque pour un jardin parfaitement travaillé en fils de fer. Ce monsieur est membre de l'Académie Nationale des Beaux-Arts de Paris et il a obtenu plusieurs médailles aux concours industriels de Paris. Les kiosques sont en grand usage dans les jardins européens et M. Couad ne désespère pas d'habituer nos riches propriétaires à se munir de ces élégants pavillons.

DEUXIEME JOUR.

ANIMAUX.

Nous avons parlé hier des chevaux exposés, occupons nous aujourd'hui succinctement des espèces bovines, ovines, porcines et des gallinacées. Les races n'étaient pas représentées par les échantillons aussi nombreux qu'on s'y attendait. Il y avait plusieurs beaux types des *courte-cornes* de Durham cette race célèbre qui est la première comme bœuf de boucherie. Quelques uns étaient d'une taille superbe et comme disait Virgile, *corpora magno boum*. Les Durham sont en plus grande faveur auprès des éleveurs haut-canadiens que parmi nos agronomes, vu que dans cette province on élève surtout pour la boucherie. En Bas-Canada, les Ayrshires qui ont presque toutes les qualités des Durham et sont une race laitière, sont préférés. Cependant nos principaux éleveurs tels que M. Cochrane, de Compton, et M. Adolphe Ste. Marie, de Laprairie, ont de fort beaux représentants de Durham dans leurs étables, mais ils les vendent principalement aux Etats-Unis où le Durham finira par supplanter les races locales.

M. Cochrane n'exposait pas autant d'animaux que d'ordinaire. Cependant, plusieurs ont été primés. Le magnifique taureau dont l'hon. M. Dunkin est le propriétaire, âgé de trois ans, a été primé. Notre intelligent éle-

veur, M. Adolphe Ste. Marie, suivait de près M. Cochrane; c'est un compliment qui a sa valeur. D'autres de nos compatriotes ont obtenu aussi des récompenses pour leurs Durhams.

Il y avait beaucoup de Ayershire; cette excellente race était très bien représentée; on sait qu'il a été démontré par l'examen anatomique de ses organes que cette race possédait la meilleure machine organisée pour la production du lait et du bœuf, à l'exception des vaches Canadiennes et de la race Alderney, dont 26 têtes choisies dans les étables renommées du Prince Albert et des Iles Jersey étaient exhibées par M. Sheldon Stephens, de Lachine.

On peut dire la même chose des Herefords, des Devons et des Galloways. Nous avons remarqué que la corporation du collège St. Laurent avait remporté deux prix pour les animaux de la race Galloway qu'elle exposait, lesquels ont été élevés sur la magnifique ferme de cette institution.

Nous espérons que ce compartiment sera encore plus complet une autre année. Il est fort important en ce qu'il nous indique les efforts que l'on fait pour améliorer nos races locales par leur croisement avec les magnifiques types qui nous viennent d'Angleterre et que nos agronomes réussissent à naturaliser.

La race porcine était représentée par des centaines de têtes. Les *essex* et les *berkshire* y dominaient. On remarquait des *Prince of Wales* importés dernièrement par M. Sheldon Stephens, de Lachine. Ces magnifiques animaux sont plus petits que les *Suffolks*, mais sont bien faits et semblent posséder une grande aptitude pour l'engraissement. Comme on peut le voir par notre liste des prix, nos compatriotes ont beaucoup de leurs porcs primés. Le porc entre pour une part considérable dans notre alimentation et l'élevage de ces animaux devient de plus en plus rémunérateur. Il sera d'autant plus productif que les cultivateurs se procureront des races les plus propres à la boucherie.

Les plus beaux moutons qui aient été exhibés sont les *Leicesters* et les *Costwolds*. Ils ne feraient pas probablement honneur aux bergeries des agronomes européens, mais plusieurs échantillons étaient fort remarquables. Ce n'est pas à tort qu'on a appelé les moutons le second capital de l'agriculture et ils méritent l'attention et les soins du cultivateur tant pour leur laine que pour leur viande. La plupart des prix qui ont été décernés ont été remportés par des canadiens qui ont rivalisé avec succès contre M. Cochrane et M. Elliot Grafton. Leurs noms sont consignés dans notre liste des récompenses.

Le compartiment destiné aux gallinacés est très intéressant à étudier. Cette famille nombreuse pourrait être plus largement représentée, mais elle n'en mérite pas moins l'attention. Les poules de toutes espèces s'y trouvent en grand nombre ainsi que des oies, dindons, paons, etc. M. J. Perreault, de Varennes, a obtenu plusieurs prix ainsi que M. A. McGibbon, qui exposait beaucoup dans cette classe.

GRAINS ET LÉGUMES.

Ce département n'est peut-être pas aussi complet que dans les années plus favorables aux récoltes, quoiqu'il en soit l'immense abri destiné à ces produits ainsi qu'à ceux de la laiterie n'était pas assez grande pour contenir tous les articles exhibés et qui nous ont paru d'excellente qualité. Les blés, orges, avoines et autres grains sont très fournis et d'une couleur magnifique. La production des graines de mil prend évidemment un très grand développement et nous avons admiré surtout celles qui ont été exposées par M. Benoit, M. P. pour Chambly. Ce Monsieur exhibait aussi une gerbe de foin avec sa graine ainsi qu'une charge de foin entière qui ont été fort admirés.

Les patates *Early Nose*, *Gleason*, *Early Goodrich* et *Harrison* sont en grande quantité; elles appartiennent à de nouvelles variétés qui vont évidemment remplacer sur nos marchés les anciennes espèces.

Le beurre, comme d'habitude fesait la désolation des juges. Comme il paraissait tout de

première qualité il pouvait bien se faire que les prix auraient été donnés un peu au hasard.

Le blé d'indé tant blanc que jaune est le plus beau que nous ayons encore vu. On y voit plusieurs épis qui mesurent près de vingt pouces.

Les citrouilles sont énormes. M. Massue, membre du Conseil Agricole, exhibait d'excellent tabac, cultivé à Varennes. Les feuilles sont moins remarquables par leur grandeur que pour leur uniformité et pour la manière habile avec laquelle on les a préparées.

TROISIEME JOUR.

L'ouverture de la troisième journée d'exposition a été signalée par l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur Général, Sir John Young, accompagné d'une suite brillante de personnages distingués.

On fit parader et défilé devant Son Excellence tous les animaux exposés, classe par classe et Son Excellence se retira assez tard après avoir accordé la plus grande attention à tout ce qui sollicite l'examen.

Nous avons, l'autre jour laissé, à moitié chemin le département de l'industrie. Nous le reprendrons ce matin.

Dans le coin sud nous trouvons une série d'articles intéressants.

M. Prudent Boulanger, de la Rivière-du-Loup, en haut, expose le modèle d'une machine pour transporter les maisons d'un seul morceau. Un cheval suffit à cette opération et le transport des maisons les plus lourdes avec la force d'un seul cheval est un résultat énorme. Le second avantage de sa machine consiste à assurer à la maison un lit solide et uni, qui l'exempte de toute secousse pendant le trajet. Nous voyons par de nombreux certificats entr'autres ceux de MM. Lacerte et Desaulniers, les deux députés du comté, que durant le transport, la famille ne sort pas de la maison; qu'on n'éteint pas même le poêle et que l'on y constate à peine une légère agitation. On peut faire parcourir 12 arpents par jour à une maison. Le système est très simple. Trois lambourdes servent de lisses. On adapte des rouleaux mobiles à la maison et l'on fait jouer un cabestan, muni d'un arbre que le cheval fait tourner. Le cabestan étant retenu par deux pieux en terre, la corde attire la maison sur ses rouleaux.

À côté se trouve une serrure fort ingénieuse de M. Louis Vincent, de Longueuil. M. Vincent a le génie de la mécanique inventive et il ferait certainement opérer des progrès à l'industrie s'il s'y adonnait. Cette serrure, dont la clé est de l'épaisseur d'une feuille de papier, défie toute tentative de crochetage.

La clé est dentelée comme celle des salamandres, mais le principe du pêne est tout-à-fait différent. Une demie ligne d'irrégularité dans le passe partout fait dévier le pêne, qui rencontre sur son passage, huit ou dix dents mobiles. La clé range ces divers dents pour livrer passage au pêne; mais la position de ces dents peuvent changer pour chaque serrure, en sorte qu'il ne peut y avoir deux passe partout semblables et qu'il est impossible de deviner la position exacte de ses dents.

Le mécanisme de cette serrure est très-solide.

M. Louis Payette de Montréal exhibe un appareil pour lever les navires. Cet appareil est basé sur le principe connu des barges remplies d'eau que l'on enfonce et dans lesquelles on fait ensuite le vide. Les barges fixées à chaque côté du navire englobent une fois dégagées de leur pesanteur tendent à remonter et amènent le navire avec elles.

MM. Boivin et Cie, de New-Liverpool, ont une collection de haches, qui semblent défier toute importation étrangère. Les produits de MM. Boivin sont aujourd'hui bien appréciés. Ils emploient les fers et les aciers de la plus belle trempe.

M. Trudel de Québec expose des ressorts pour carrosses et waggons de chemins de fer. C'est un beau travail et cette superposition élégante de lames d'acier artistement ployées produit le plus joli effet. Cette manufacture jouit d'une réputation répandue dans toute la puissance. C'est elle qui a fourni les res-

sorts pour le chemin de fer intercolonial. Elle a aussi fabriqué ceux du chemin de fer de Nipissing, ainsi que ceux du chemin d'Oltawa et Brockville. Ces articles font honneur à l'industrie canadienne.

En arrivant au département des petits articles et de la lingerie, on se sent d'abord découragé par la confusion apparente que présentent ces mille morceaux de broderie et de couture; mais avec l'aide de M. C. M. Prenevault, qui a la charge d'une partie de ce département et qui y tient le plus grand ordre on se rend compte facilement des différentes classifications.

À l'extrémité de cette table se trouvent deux bouteilles de sucre d'érable. Le premier prix est décerné à M. C. Beaudry de St. Alexis. L'autre n'a rien. Et pourtant l'autre semble supérieur au premier. Il est plus limpide et plus blanc: il a été fabriqué par M. F. Voligny, de Contrecoeur. Le malheur c'est qu'il est contenu dans une espèce de tube qui se bouche à l'émeri et le sirop a tellement cimenté le bouchon qu'il est impossible d'y goûter. Ceux qui connaissent le sirop de M. Voligny peuvent seuls posséder l'assurance que c'est réellement du sirop.

Les travaux à l'aiguille, à la broche et au crochet y figurent avec avantage.

Il y a de magnifiques couvre-pieds. Mademoiselle Marianne Berthelot a deux couvre-pieds à petites pièces en soie de la plus grande valeur. On y remarque aussi un autre couvre-pied du même genre d'un grand mérite. Nous n'avons pu connaître le nom du propriétaire.

Le couvre-pied d'indienne par petites pièces rapportées font grandement honneur aux dames qui les ont faits. Ce sont madame Marceline Boissonneau, de Ste. Marthe et madame Malvina Etue, de Repentigny qui ont remporté les prix. Il y a infiniment de goût et d'art dans ces morceaux. Madame Etue a aussi remporté le 1er prix pour broderie en coton; l'objet exposé était une fort belle jaquette. Cette dame expose un jupon brodé qui mérite un prix extra.

Les broderies ne laissent rien à désirer. Mademoiselle C. Brosseau de Laprairie a exposé une foule d'objets travaillés avec une délicatesse ravissante et elle a remporté plusieurs prix dans les broderies en mousseline, travail au crochet, broderies en coton, etc. Mesdemoiselles Paine de Hennisburg et Evans de Montréal se distinguent aussi dans ces sortes d'ouvrages, surtout dans les *tatting* et les combinaisons de *gallon* et de *tatting*. Dlle Evans a un filet d'une finesse extraordinaire.

Madame J. Lemire, de Montréal, a deux beaux morceaux—un chapeau brodé en soie et une robe de baptême aussi brodée en soie. Cette robe, qui a dû exiger beaucoup de travail et d'application, mérite un prix extra.

Madame U. Archangeault, de Montréal, expose une jolie vitrine de chapeaux et d'objets de toilette. Elle expose également des articles braillés qui font l'éloge de sa maison.

Les broderies sur drap sont fournies par Mde R. Marchesseault de St. Antoine et Madame A. M. Lapière de Montréal, deux morceaux de choix. Madame Lapière expose aussi des slippers. La broderie est découpée avec la plus grande habileté.

Dlle Marthe Cusson, de Montréal, a aussi un morceau très élégamment travaillé, au moyen de la broderie en rassade.

DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.

Nous reprendrons aujourd'hui le compte-rendu interrompu de notre troisième visite au Département de l'Industrie, par l'étalage de M. Gross, qui excelle dans la fabrication des instruments de chirurgie, d'orthopédie et d'hygiène. Il n'est pas possible de pouvoir apprécier que par l'expérience son système de ressorts et de lisières, et les différents mécanismes adaptés aux amputations; mais les membres en bois qu'il fait sont excessivement bien finis, et il n'y a pas de doute que son art doit offrir de bien douces consolations aux infirmes et aux mutilés. Ses bandages, ses corsets hygiéniques, ses appareils en caoutchouc correspondent parfaitement aux exigences de

la science. Il a de très utiles bretelles pour ramener les courbatures et pour faciliter l'expansion de l'estomac. Nous désirerions voir au point de vue de la santé, ses ceintures remplacer plus généralement le corset à baleine.

MM. Odell et Shearer de Napanie, Ontario, ont un gentil appareil pour tordre le linge. Le principe en est simple. C'est un moulin à écraser la paille nattée magnifié. Les rouleaux sont en caoutchouc, et le linge qui y passe revient presque sec sans être le moins du monde détérioré. Ce petit appareil ne coûte que \$8.

Un article qu'il nous a été agréable de voir c'est du prélat canadien. MM. Wholly et Woods, de Montréal, en sont les fabricants. Nous ne voyons pas pourquoi nous ne pourrions pas réussir comme les Américains dans cette branche. Si le prélat de MM. Wholly et Woods ne vaut pas le prélat anglais, il vaut certainement le prélat américain.

Mad. Beauchamp, perruquière, expose des véritables cheveux de circassiennes. Une tresse de ses cheveux les plus fins et les plus soyeux mesure 47 pouces de long. A notre époque de *Waterfalls* et de faux cheveux en écorces échiffées, voilà une dimension qui ne doit pas s'attendre à beaucoup de concurrence.

M. Cyrille Duquet, de Québec, qui, il y a deux ans exposait une horloge, composée tout simplement de deux aiguilles sur un cadran en verre, exhibé cette année quelque chose de fort ingénieux. C'est un garde indicateur. Une roulette est adaptée à l'extérieur du cadran et tourne avec les aiguilles. Cette roulette se compose de langues mobiles, dont chacune correspond à un quart d'heure.

Quand on veut savoir si une garde veille toute la nuit, il n'y a qu'à l'obliger à aller tirer une de ces langues tous les quarts d'heure ou toutes les demie-heures. Chaque langue ne peut être tirée qu'à son temps, et si la garde retarde d'une minute, il ne lui est possible de l'atteindre. Le cadran est sous clé, et le matin, le maître se rend parfaitement compte des distractions ou des infidélités. Cet appareil est extrêmement utile dans les boutiques et dans les bureaux. On peut toujours savoir à quelle heure les employés sont arrivés.

M. Godfroy Martel, de l'Assomption, offre des petits chefs-d'œuvre aux amateurs de chasse : ce sont des canards de bois, si bien faits, que de loin, l'on dirait des canards vivants, et de près, des canards empaillés. La pose est des plus naturelles et le plumage y est admirablement imité.

M. Louis Barré, de la rue Craig, expose un cadre en bois doré. C'est un ouvrage de sculpture considérable. Le ciseau a opéré des prodiges de délicatesse et toutes les sculptures sont mises en relief par une dorure des plus riches. Ce cadre vaut bien \$100.

Mademoiselle Adélaïde Lemay expose des cadres de dessin oriental. C'est du papier peint à couleurs voyantes sans verre. Nous voulons bien croire que ce travail est artistiquement exécuté, mais le genre n'est pas absolument agréable.

Le département des impressions et de la reliure est bien fourni. MM. Louis et Ovide Perreault avaient sans contredit les meilleurs échantillons de gout. Nous pensons qu'on ne trouve rien de supérieur en Europe.

MM. Hunter, Rose et Lemieux ont exposé des reliures d'une richesse et d'une élégance dont nous ne pensions pas l'industrie canadienne capable.

M. Lovell a aussi parfaitement réussi dans le genre solide.

M. Goddard expose des chromo-lithographies. Il n'y a pas encore d'établissement de ce genre en Canada et ces spécimens viennent d'Angleterre. La chromo-lithographie est en train de détronner l'aquarelle, comme la photographie supplante le crayon. Ce sont les aspirations matérielles de nos voisins qui l'ont mise en vogue sur ce continent. Dans tous les cas, ces chromos sont admirables et ils trompent parfaitement tous ceux qui ne sont pas connaisseurs.

M. Bishop a de fort jolis échantillons d'é-tampes.

MM. Burland et Lafraicain, qui, comme chacun le sait, excellent dans la gravure et la lithographie, exhibent une pierre lithographique dont le travail est sans reproche.

M. C. Tourville, qui occupe toujours le premier rang dans la cordonnerie a une vitrine des plus appétissantes. Que d'élégance et de goût dans ses souliers de bal et de marié ! Ses chaussures d'hommes décèlent une main passée maîtresse dans la coupe du cuir.

MM. Camyrand et Cie., exhibent une collection de cuir, depuis les grains les plus fins et les vernis les plus brillants jusqu'aux solides goudriers.

MM. Smith et Cie., de la rue St. Paul, montrent des assemblages de tuile et de terre cuite pour des assises de poêle. C'est absolument le principe des parquets ou dalles à carreaux en pierre de couleur. Cet assemblage paraît bien et à l'avantage de durer indéfiniment.

Ces messieurs exhibent aussi une crèche en fer fabriquée à Belfast. L'un des bouts contient l'eau ; l'autre le foin. Une grille se rabat sur le foin en sorte que l'animal n'en sort à la fois que ce qu'il lui faut et que les gaspillages deviennent impossibles.

MM. Mersback et Cie., de la rue Notre-Dame, exhibent des spécimens d'effets dégraissés et teints. Ces messieurs teignent les gants de kid blanc. S'ils réussissent bien dans ce genre, ils sont les seuls, croyons-nous, à réussir dans cette branche, car, il n'y a rien de si difficile que la teinture de gants de kid.

LISTE DES PRIX.

CHEVAUX.

Etalon de trait pesant 1200 lbs et au-dessus—1er prix Moïse L'Heureux, L'Acadie ; 2d p Joseph Lemoine, St Henri ; 3e p Lauzon, St Hyacinthe.

Etalon de trait léger pesant 900 livres et au dessus—1er prix, Benjamin Bernard, Longue Pointe ; 2d p Roltness, South Georgetown ; 3e p William Rodden, Prescott.

Etalon de 3 ans de race quelconque—1er p. Augustin Gervais, St Urbain ; 2d p E Ouimet Ste Rose ; 3e p Henri Duprat, Lapréntation ; prix extra, S. Beatie.

Jument poulinière et son poulain (gros trait) 1200 lbs. et plus.—1er prix, Joseph Shedden, Lachine ; 2d p T. Irvine, Montréal ; 3e prix, Adolphe Ste. Marie, Laprairie ; mention honorable T. Irvine Montréal.

Jument poulinière et son poulain (trait léger) 900 lbs. et plus.—1er prix David Smeall, Petite Côte ; 2d p N. Raymond, Longue Pointe ; 3e p Octave Dumontel, Laprairie.

Pouliche de 3 ans, race quelconque —1er p. T. Irvine, Montréal ; 2d p James Hodge, St Laurent ; 3e p John Adams, La Tortue.

Paire de chevaux de trait.—1er prix, Sheldon Stephens, Montréal ; 2d p E. W. Ogilvie, do ; 3e p. Louis Brosseau, St Hubert.

Clyde pur sang—1er prix, Albert Brodie, North Georgetown ; 2d p. Société d'agriculture de Beauharnois ; 3e p. James P. Dawes, Lachine.

Percherons—1er prix Société d'agriculture de l'Assomption ; 2d p. Société d'agriculture de Beauharnois ; 3e prix, Société d'agriculture de Beauharnois.

Normands ou demi-Normands.—1er prix Société d'agriculture de Chambly, St. Hubert.

Suffolks—Huntingdon Live Stock Importing Company.

Race canadienne pure.—Etalon—1er prix Joseph Hickson, Montréal ; 2d p. Louis David St Lambert ; 3e p. Bazille Daigneau, St. Bruno ; mention honorable, Crescende Aurelle, St Rémi.

Pur sang anglais—1er prix, James P Dawes Lachine ; 2d p. C. W Alloway, Montréal ; 3e J J Reed, Fredericton ; mention honorable, John Shledon, Lachine.

Jument poulinière et son poulain, pur sang anglais—1er prix, John Sheldon, Lachine ; 2d prix John Sheldon, Lachine ; 3e p. John Sheldon, do.

Paire de chevaux de carosse appareillés.—1er prix, Abraham Pickle, Durham ; 2d A. McGibbon, Montréal.

Cheval de selle.—1er prix, E. W. O'Gilvie, Montréal ; 2d Joseph Hickson, do ; 3e W. Brodie, Tanneries Ouest.

Chevaux Shetland Etalons.—1er prix, Jos-Hickson, Montréal ; 2d John Sheddan, Lachine ; 3e Alex. McGibbon, Montreal.

Juments.—1er prix, Alex. McGibbon, Montréal ; 2d Joseph Sheddan, Lachine.

Poulains de deux ans.—1er prix, Antoine Daigneau, Beauharnois ; 2d Mathieu Moody, Terrebonne ; 3e Wm. Traverse, Beauharnois.

Pouliches de deux ans.—1er prix, James Diaume, Caughnawaga ; 2d Thomas Irvine, Montréal ; 3e Edward Glyndining, Côte St. Louis.

Etalons anglais de carrosse.—1er prix, Huntingdon Live Stock Importing Company ; 2d J P Wells, Vankleek Hill ; 3 William Rodden, Prescott.

Grandes races pures—Males de 1 an et au-dessus.—1er prix, James Hodger, St. Laurent ; 2d T. Irvine, Montréal.

Males au-dessus d'un an.—1er prix Edwin Longley, Shefford ; 2d John Scott, Laprairie ; 3e Toussaint Verdon.

Femelles de 1 an et au-dessus.—1er prix, T. Irvine, Montréal ; 2d T. Irvine Montréal ; 3e Edward Glyndining.

Femelles au-dessous d'un an.—1er prix, T. Irvine, Montréal ; 2d Thomas Dawes, Lachine ; 3e Robert Elliott, Côte St. Louis.

Petites races pures Suffolks—Males de 1 an et au-dessus.—1er prix. Société d'agriculture d'Hochelega ; 2d do do do ; 3e S. Stephens, Montréal.

Males au-dessous d'un an.—1er prix, Thomas Dawes, Lachine ; 2d M. Cochrane, Compton ; 3e T. Irving, Montréal.

Femelles de 1 an et au-dessus.—1er prix, William Bennett, Hochelega ; 2d Thomas A. Dawes, Lachine ; 3e William Rodden, Plantagenet.

Femelles au-dessous d'un an.—1er prix, V. Pepin ; 2d M. H. Cochrane, Compton ; 3e S. Sheldon Stephens, Montréal.

Berkshires améliorés—Males de un an et au-dessus.—1er prix, John Sheldon, Lachine ; 2d James Hugues, Côte St. Louis ; 3e Alex. McGibbon, Montréal.

Males au-dessous d'un an.—2er prix, Adolphe Ste. Marie, Laprairie ; James P. Dawes, Lachine.

Femelles de 1 an et au-dessus.—1er prix, John Shedden, Lachine ; 2e M. H Cochrane, Compton ; 3me James P Dawes, Lachine.

Femelles au-dessous d'un an.—1er prix, H Cochrane, Compton ; 2d John Sheldon, Lachine ; 3e M H Cochrane, Compton.

Essex et autres petites races autres, que les Suffolks et Berkshires.—Males de 1 an et au-dessus.—1er prix, Cyfrais Lavallé, Berthier.

Males au-dessous de 1 an.—Jos Lemire, St. Alexis ; 2e Olivier Beaudry, St. Alexis ; 3me Didace Beaudry, Pointe aux Trembles.

Femelles de 1 an et au-dessus.—1er prix, Léon Laporte, Pointe aux Trembles ; 2d Narcisse Raymond, Longue Pointe ; 3e Charles Holdsworth, Hochelega.

Femelles au-dessous de 1 an.—1er prix, Didace Beaudry, Pointe aux Trembles ; 2d Jos. Lemire, St. Alexis ; 3e Léon Laporte, Pointe aux Trembles.

ESPÈCE GALLINE.

Dorkins blancs.—1er prix ; 2d Georges Smith, Lachine.

Dorkins panachés.—1er prix, Thomas Irvine Montréal, 2d Thomas Irvine Montréal.

Polonais noirs.—1er prix, Pierre Martin, St. Laurent, 2d J. Wurtile.

Polonais dorés.—1er prix, H. S. Philipps Montréal, 2d prix W. E. Philipps, do.

Polonais argentés.—2d prix Alphonse Charbonneau.

Polonais de combat.—1er prix, Bruce Campbell, St. Hilaire, 2d Watter Hughens, Côteau St. Louis.

Cochin-Chinois.—1er prix, S. Sheldon Stephens, Montréal ; mention honorable, S. Sheldon Stephens, 2d Robert M Stuart ; mention honorable, Edmond Pickup.

Espagnols noirs.—1er prix, T. Irvine, Montréal, 2d T. Irvine, do

Hambourgs.—1er prix, Alex. McGibbon ; 2d Edmond Pickup.

Pattés.—1er prix, Urgel Poitras, l'Assomption ; 2d John Lighthall, Glengarry.

Pattés à pattes lisses.—1er prix, Joseph St. Germain, Côte St. Antoine ; 2d Watter Hughues, Montréal.

Crève-cœurs.—mention honorable, Louis Beaubien, Hochelaga.

Dindes blancs.—1er prix, Urgel Poitras, l'Assomption.

Dindes panachés.—1er prix, Watter Hughues Montréal ; 2d Alex. McGibbon, do

Dindes sauvages.—1er prix, H S Philipps, Montréal.

Oies.—1er prix, Pierre Lecavalier, St. Laurent, 2d T Irvine, Montréal.

Oies de Chine.—1er prix, J B Dagenais, Ste. Rose ; 2d David martin, St. Esprit.

Oies de Normandie.—1er prix, Adolphe Ste. Marie.

Canards.—1er prix, Zébedée Héту, Répenti-gny ; 2d J L Brodie, Tanneries ouest.

Canards d'Aylsbury.—1er prix, Mlle. James McDonald ; 2d George Smith, Lachine.

Canards de Guinée.—1er prix, Toussaint Verdon, St. Laurent ; 2d Alex. McGibbon, Montréal.

Pintades.—2d Alex. McGibbon, Lachine.

Collection de pigeons.—2d prix, Bruce Camp-beil.

Lapins.—2d prix, John Bouden, Montréal.

ESPÈCE OVINE.

Animaux mâles et femelles de race Leicester mâles de 2 ans et au dessus.—1er prix, Narcisse Cadieu, Ste. Rose ; 2d J M Browning, Beauharnois ; 3me Jos. Boisleau, St. Philippe.

Mâles de un an.—1er prix, Jos. Boisleau, St Philippe ; 2d J Bte Dagenais, Ste. Rose ; 3me W Rodden, Prescott.

Mâles de l'année.—1er prix, Auguste Major Ste. Rose ; 2d p. Louis D. Lefebvre, St Rémi 3me p. Auguste Major, Ste Rose.

Femelles de 2 ans.—1er prix M. A. Cochrane, Compton ; 2d p Urgel Poitras, l'Assomption ; 3e p. Joseph Boisleau, St Philippe.

Femelles de 1 an.—1er prix, M. A. Cochrane, Compton ; 2e prix C. Daunais, Terrebonne ; 3e prix, Urgel Poitras, l'Assomption.

Femelles de l'année.—1er prix Urgel Poitras, l'Assomption ; 2e p Auguste Major, Ste Rose ; 3e p. Ch. Daunais, fils, Terrebonne.

COTSWOLDS.

Mâles de 2 ans et au dessus—1er prix M. A. Cochrane, Compton ; 2d p., do ; 3e p. Vital Coupai, St Michel Archange.

Mâles de 1 an.—1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2d p. do ; 3e p. Adolphe Ste Marie, Laprairie.

Mâles de l'année.—1er prix M H Cochrane, Compton ; 2e p. P E Roy, St Pie ; 3e p. Adolphe Ste Marie, Laprairie.

Femelles de 2 ans.—1er prix M. H Cochrane, Compton ; 2d p. do ; 3e p. Adolphe Ste Marie, Laprairie.

Femelles de 1 an.—1er prix M. H Cochrane, Compton ; 2d p. do ; 3e p. do ; P E Roy, Ste Pie, mention honorable ; Adolphe Ste Marie, mention honorable.

Femelles de l'année.—1er prix, P. E. Roy, Ste Pie ; 2d p. Adolphe Ste Marie, Laprairie.

Races diverses à laine longue—Mâles de 2 ans et au dessus.—1er prix Joseph Gadbois, Terrebonne ; 2d p. Louis Brosseau, St Hubert ; 3e p. Médard Bruneau, St Constant ; 3e p. Fidèle Perreault, l'Assomption.

Mâles de 1 an.—1er prix, Magloire Benoit, La Représentation ; 2d P. E. Roy, Ste. Pie ; 3e Vital Coupai, St. Michel Archange.

Mâles de l'année.—1er prix, Louis Brosseau, St. Hubert ; 2d Charles Daunais, fils, Terrebonne ; 3e P. E. Roy, Ste. Pie.

Femelles de 2 ans.—1er prix, Casimir Brosseau, Laprairie ; 2d Ludger Ouellet, Terrebonne ; 3e Urgel Poitras, l'Assomption.

Femelles de 1 an.—1er prix, P. E. Roy, Ste. Pie ; 2d Jos. Gadbois, Terrebonne ; 3e Ludger Gadbois, Terrebonne.

Femelles de l'année.—2d prix, Jules Saurioles, St. Martin ; P. E. Roy, St. Pie ; 3e Casimir Sénécal, Laprairie.

SOUTHDOWNS.

Mâles de 2 ans et audessus.—1er prix, John J. C. Abbott, Ste. Anne du Bout de l'Île ; 2d H. D. Moore, Slatun.

Couple de moutons gras.—1er prix, M. H. Cochrane, Compton ; 2d James Cowan, North Georgestown.

Couple de brebis grasses.—1er prix, James Cowan, North Georgestown ; 2d James Cowan, do ; 3e Urgel Poitras, l'Assomption.

Chevrots 2 ans et audessus.—1er prix, David Elliott Grafton.

Moutons d'un an.—1er prix, David Elliott ; 2d do do do ; 3e do do do.

Femelles de 2 ans et audessus.—1er prix, David Elliott ; 2d do do ; 3e do do.

Femelles d'un an.—1er prix, David Elliott, Grafton, Ont. ; 2d do do do ; 3e do do no.

Femelles de l'année.—1er prix, David Elliott, Grafton, Ont. ; 2d do do do do ; 3e do do do.

LAITERIE-SUCRE

Beurre en tinette.—1er prix, Robert Crozer, Argenteuil ; 2d John Frenholm, Kruzie, 3e Urgel Cormier, l'Assomption.

Beurre en pots.—1er prix, F. X. Beaudry, Pointe aux Trembles ; 2d Albert Browash, 3e Robert Crozer, Argenteuil.

Fromage.—1er prix, Martin McMartin, tin, St. Andrews ; 2d J. W. Foot, St. Armand ; 3e James Park, Vaudreuil.

Miel en gateaux.—1er prix, Dugal Graham, Ormstown ; 2d J. McCortney, North Georgestown ; 3e Sames Robson, Montréal.

Miel en pots.—1er prix, Royal Graham, Ormstown ; 2d J. McCartney, North Georgestown ; 3e Robert Crozer, Argenteuil.

Sucre d'érable.—1er prix, Olivier Beaudry, St. Alexis.

ESPÈCE BOVINE.

Durhams.

Mâles de 3 ans et au-dessus.—\$35, C Dupkin, Bromé ; 3e 1, Brumault, St Esprit.

Male de 2 ans.—\$15, M H Cachrane, Compton

Male de 1 an.—\$15, M H Cochrane, 2d 10 Adolphe St. Marie, Laprairie ; 3e 5, F W Gray St. Michael.

Femelles de 3 ans et au-dessus.—\$20, M H Cochrane, 2d 10 do, 3e 5 do.

Veaux de l'année.—\$10 M H Cochrane.

Femelles de 1 an.—\$6, M H Cochrane ; 2d, 4, C Dunkin.

AYSHIRES.

Mâles de 3 ans et au-dessus.—\$35, J L Gibb Compton ; 2d 20, T Irving, Montréal ; 3e, 10, Daniel Drummond, Hochelaga ; 4e, mention honorable, O McCool, St Lambert.

Mâles de 2 ans.—\$25 T Irvine Montréal ; 2 10, Robt Elliot, Côte St. Louis ; 3e, 5, Alex. Somerville, Lachine ; 4e, mention honorable, Jas Hughes, Côte St. Louis.

Mâles de 1 an.—\$15, George Smith, Lachine ; 2d, 10 Hon J J C Abbott ; 3e, 5, J M Browning, Beauharnois ; 4e mention honorable, T Irvine, Montréal.

Femelles de 3 ans et au-dessus.—\$25, T Irvine, Montréal ; 2d 15, — Drummond, Hochelaga ; 3e, 5, J P Dawes ; 4d mention honorable, J L Gibb.

Femelles de 2 ans.—\$15, N S Whitney ; 2d 10, Thos Dawes ; 3e 5, J P Dawes. 4e mention honorable, T Irvine.

Femelles de 1 an.—\$10, T Irvine ; 2d, 6 T Dawes ; 3e 4, Thos Brown ; 4e mention honorable, Jas Jeffrey.

Veaux au dessous d'un an.—\$6, T Irvine, (taureau) ; 2d 5 do, (génisse) ; 3e 2, do, (génisse)

HEREFORDS.

Mâles de 3 ans et au-dessus.—\$35, Prosper Allard, fils, Berthier.

Mâles de 2 ans.—\$25, Chs Stimson, Compton.

Femelles de 3 ans et au-dessus.—\$20, Chas. Stimson, Compton ; 2d 15 do.

Femelles de 2 ans.—\$15, Charles Stimson, Compton.

Veaux de l'année.—\$6, Charles Stimson, Compton.

DEVONS.

Mâles de 3 ans et au-dessus.—\$35, Daniel Brims ; 2d, 20, A et T R Santon ; 3e 10 Vincent Lavallée.

Mâles de 2 ans.—\$25 William Reese, Chateauguay.

Male de 1 an.—\$15 Edmond Longley, Shefford ; 2d, point de troisième.

Femelles de 3 ans et au-dessus.—\$20 Daniel Brims, jr, Elgin 1er ; \$15 Wm Reese, 3d ; 8, Edmond Longley, 3e.

Femelles de 1 an.—\$6 A et T R Santon, 2d et 3e.

GALLOWAYS.

Mâles de 3 ans et au-dessus.—\$20, Corporation du Collège, St. Laurent, 2nd.

Femelles de 3 ans et au-dessus.—20, la Corporation du Collège ; 15, John Morris, St. Thérèse, 2nd.

Femelles de 1 an.—4, John Morris, 3e.

ALDERNEYS.

Mâles de 3 ans et au-dessus.—1er, \$35, Sheldon Stephens.

Mâles de 1 an.—1er, 15, Sheldon Stephens ; 2nd, 10, do.

Femelles de 3 ans et au-dessus.—1er, 20, Sheldon Stephens ; 2nd, 15, do ; 3e, 8, do.

Femelles de 2 ans.—1er, 15, Sheldon Stephens ; 2nd, 6, do ; 3nd, 4, do ; 4e mention honorable, do.

Veaux de l'année.—1er, 6, Sheldon Stephens ; do, 1er taureaux et 1ère jénisse, 2nd, 4, do ; 3e, 2, do.

GRADE CATTLE.

Femelles de 3 ans et au-dessus.—1er, \$10, F W Gray ; 2nd, 8, W McD. Wanless ; 3e, 4, Daniel Drummond ; 4e, mention honorable, Chs Léger.

Femelles de deux ans.—1er, 10, Chs Holdsworth ; 2nd, 6, John Scott ; 3e, 4, J B Pilon ; 4e, mention honorable, Chs Léger.

Femelles d'un an.—1er, 6, D Drummond ; 2nd, 4, J E Roy.

Veaux de l'année.—1er, 6, J Beaubien, St. Laurent.

PRIX DU PRINCE DE GALLES.

Pour le meilleur troupeau, se composant d'un mâle et de cinq femelles de tout âge, \$60, Cochrane.

PRIX DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

Pour le meilleur troupeau suivant, composé d'un mâle et de 8 femelles de tout âge, \$50, T Irvine.

PRODUITS AGRICOLES.

Blé blanc d'hiver.—4 minots, \$6, T. Irvine, Montréal ; 2d, 4 Fidele Perrault, l'Assomption ; 3ième, 2, Urgel Poitras, do.

Blé roux d'hiver.—4 minots, 6, Fidèle Perrault.

Blé blanc du printemps.—4 minots, 6, T. Irvine, Montréal ; 2d, 4, J. Shedden, Lachine ; 3ième., 2, A. St. Marie, Laprairie.

Blé roux du printemps.—4 minots, 6, T. Irvine, Montréal ; 2d, 4, J. McMartin, St. Eustache ; 3ème, 2, Shedden, Lachine.

Orge à deux rangs.—4 minots, 6, T. Irvine, Montréal ; 2d, 4, J. McMartin, St. Eustache ; 3ème, 2, Gadbois, Terrebonne.

Orge à six rangs.—4 minots, 6, J. Shedden, Lachine ; 2d, 4, D. Graham, Ormstown ; 2ème, 2, C. Dauriais, fils, Terrebon.

Seigle.—4 minots, 6, E. Ferland, Lanoraie ; 2d, 4, Fidèle Perrault, l'Assomption.

Avoine blanche.—4 minots, 6, T. Irvine, Montréal ; 2d, 4, J. Scott, Petite Côte ; 3ème, 2, D. Lamoges.

Avoine noire.—4 minots, 6, M. Garreau, St. Jacques de Lachigan ; 2d, 4, T. Irvine, Montréal.

Pois.—4 minots, 6, S. Lavalette, Berthier ; 2d, 4, B. Legault, Lachine.

Pois marrowfat.—2 minots. 6, Jules Sauriold, St. Martin ; 2nd, 4, G. Kidd, Petite Côte ; 3e, 2, Javron, St. Laurent.

Vescés.—2 minots, 6, J Cowan, N. Georgestown ; 2nd, 5, T Verdun, St. Laurent ; 3e, 2, J McMaster, St. Eustache.

Fèves blanches.—2 minots, 6 T Verdun, St

Laurent; 2d, 4, L. H. Massue, Varennes; 3ème 2, R. Le Cavalier, St Laurent.

Blé d'inde blanc en épis, 6, R. Martin; 2d 4, R. Le Cavalier; 3ème, 2, J. McMartin.

Blé d'inde jaune en épis, 2d, 4, T. Beaubien; 3ème, 2, J. Trenholm, Kenzie.

Graine de mil, 2 minots, 6, L. H. Massue, Varennes; 2d, 4, A. Williams, Longueuil; 3ème, 2 B. Benoit, St. Hubert.

Graine de trèfle rouge, 6, A. Bernard, Jr., Verchères.

Aylsike, 1 minot, 6, A. Bernard, Jr., Verchères.

Graine de chanvre, 2 minots, 10, B. Magnan St. Alexis.

Graine de lin, 2 minots, 10, O. Beaudry, St. Alexis; 2d, 5, T. Lemire, do; 3ème, 4, Auguste Major, Ste. Rose.

Graine de moutarde, 1 minot, 6, D. Martin St. Esprit.

Graine de carotte de Belgique 14 lbs, 6, T Irvine, Montréal; 2d, 4, W. Evans, do.

Graine de betterave à vache rouge, 12 lbs, 6, D. Martin, St. Esprit; 2d, 4 T Irvine, Montréal.

Graine de betterave à vache jaune, 12 lbs, 6, T Irvine.

Balle de houblon, 112 lbs., 12, E E Leavelle, Compton; 2d, 8, G Dunning, Napanee.

Fèves à cheval, 2 minots, 6, J Sheldon, Lachine; 2d, 4, T Irvine, Montréal, 3ème, 2, G Kidd, Petite Côte.

Sarasin, 4 minots, 6, R. Le Cavalier, St. Laurent; 2d, 4, B Desjardins, Ste. Rose; 3e, 2, F Monet, Pointe aux Trembles.

Prix extra, B Benoit, St. Laurent, charge de foin.

RÉCOLTE RACINES.

Patates Pinkeyed, 1½ minot 1er p \$3, T. Irvine, Montréal; 2d, 2, J. L. Brady, Tanneries West; 3e 1, I. D. Ryan, Côte St Louis.

Patates Garnet Chilis, 1½ minot, 1er p. \$3 Daniel Ryan, Côte St. Lous; 2d, 2, C. Holdsworth, Hochelaga; 3e, 1, F Perreault, l'Assomption.

Patates blanches, 1½ minot, 1er prix, \$3, J Scott, Petite Côte; 2d, 2, D. Ryan, Côte St Louis; 3e, 1, G Kidd, Petite Côte.

Patates Rouges, 1½ minot, 1er prix, \$3, D. Ryan, Côte St Lous; 2d 9, A McGibbon, Montréal; 3e, 1, M. McMaster, St Andrews.

Patates bleues, 1½ minot, 1er prix, \$3, D. Ryan; Cote St Lous; 2d, 2, T Irvine, Montréal; 3e, 1, E Longley, Sheldford.

Patates variées, diverses, 1½ minot, 1er prix \$3, D Ryan, Côte St Louis; 2d, 2, O. Desforges, St Laurent; 3e 1, Scott.

Patates Collection, 1½, 1er prix, \$3, N B Davidson, Côte St Paul; 2d, 2, J Davidson, Tanneries West; 3e 1, T Irvine, Montréal.

Navet de Tuède (18), \$3, T Irvine, Montréal; 2d, 2, D Graham, Ormston; 3e 1, T Verdun, St Laurent.

Globe blanc (18), 1er prix, \$3, D. Graham, Ormston; 2d 2, J Robson, Montreal; 3e 1, O. Desforges, St Laurent.

Jaune d'Aberdeen (18), 3e. prix, J Robson, Montréal.

Carotte rouge (20)—3, Jeffrey, Montréal; 2d 2 W B Davidson, Montréal; 3e, 1, C Holdsworth, Hochelaga.

Carottes blanches (20)—4, J Jeffrey, Montréal, 2d, 2, A McGibbon, Montreal; 3e, 1, J Sheddon, Lachine.

Betteraves rouges long (18)—3, T Irvine, Montréal; 2e, 2, J Shedden, Lachine; 3e, 1, Holdsworth, Hochelaga.

Betteraves, rouge globe (18)—3, T Irvine, Montréal; 2d, 2, C Holdsworth, Hochelaga; 3e, 1, J Mc Martin, St. Eustache.

Betteraves jaune, long (18)—3, T Irvine, Montréal; 2d, 2, C Holdsworth, Hochelaga; 3e, 1, J Shedden, Lachine.

Betteraves jaunes, globe, (18)—3, T Irvine, Montréal; 2d, 2, Holdsworth, Hochelaga; 3e D Drummond, Hochelaga.

Kohl Rabi (18)—3, J Robson, Montréal; 2d 2, T Irvine, Montréal; 3e, 1, W B Davidson, Côte St. Paul.

Betteraves à sucre (18)—3, T Irvine Montréal.

Panais (18)—3, W B Davidson, Cote St Louis; 2d, 2, J Davidson, Tanneries ouest

Citrouilles (2)—2d, 2, Jules Souriole, St Eustache.

Courges (2)—1er, 3, R L Lecavalier St. Laurent.

Tabac en feuilles (20 lbs)—4, L H Massue, Varennes; second prix, 2, E Farland, Lanoraie.

Sargo à balais—T A Davies, Lachine.

Lin en filasse.—1er prix O Beaudry, St. Alexis; 2d, Magnan, do 3e, J Cadosis, Terrebonne.

Chanvre en filasse (112)—B Magnan, St. Alexis.

EXTRAS.

Cornichons non marinés—1er prix, E Lapierre; Fèves d'Afrique ou d'Algérie—2d prix, R I M Constant, Côte Ste. Catherine.

DÉPARTEMENT DES DAMES.

Ouvrages en braid—2d prix, Martha Cussons, Montréal.

Ouvrage au crochet—3, A. M Lapierre, do; 2d, Dlle Archambault, do

Couvre-pieds fait au crochet—3.00, J Laflamme St. Antoine.

Couvre-pieds en soie—3.00, M Berthiot, Montréal.

Couvre-pieds en petites pièces—3.00, M Boisseau, Ste Marie; 2d, 2.00, L J Etue, Repentigny; 3e, 1.00, E Lamontage, St. Jean-Baptiste.

Ouvrages en tatting—1er, 3, Janet Paine; 2d, 2, S H Paine; 3e, 1, Dlle Hay, Vankleed Hill.

Ouvrage tricoté—1er, 3, A Bastien; 2d, 2, Fanny Evans.

Pantoufles—1er, 3, A M Lapierre; 2d, 2, Dlle Archambault.

Ouvrage en cône—1er, 2, John Scott; 2d, 1, Duncan McGregor.

Fleurs en laine—1er prix, \$3.00 E E Stewart.

Fleurs en papier—2, Mde Caroline Kneszing, Montréal.

Fleurs en batiste—2, Mde Caroline, Lnes zing, do

Ouvrage en crin—3, Mde R T M Constant, Côte Ste. Catherine.

Ouvrages en graine—3, Helen Morrison; 2d 2, Mlle Cussans.

Décalcomanie—3, A M Lapierre.

Ouvrage en guirland—3, Caroline Kneszing

Dessins au crayon—2d, 3, Dlle Z Carmel, Montréal.

Dessins en détrempe—2d, 2, Delle Sarah Perkins.

Fleurs naturelles en cire—1er, 2, Eugène Welsh, 2d Cléophas Crioux; 3e Dlle Glover Assortiment de chapeaux—2, Dlle Archambault.

Couvre-pieds tricoté de fantaisie—3.00 Dlle. L Evans, Montréal.

Broderie en mousseline—3.00, C Brosseau, Laprairie; 2nd, 2, G Baine, Henrysburg; 3e, 1, Dlle E Archambault, Montréal.

Broderie en coton—3., Dame L J Etue, Repentigny; 2d, 2, E Brosseau, Laprairie; 3e, 1, J Lemire, Montréal.

Broderie sur drap—3.00, A M. Lapierre, Montréal; 2d, 2.00 R Marchessault, S. Antoine.

Broderie en laine—3e prix, 1.00, F Lemay, St. Croix.

Ouvrage en laine, en relief—3.00, veuve F X Brunelle, Montreal; 2d, 2, L R Archambault, do.

Ouvrage en réseau—3.00, Dlle Fanny Evans Montréal; second prix, 2.00, E Ferland, Lanoraie.

Ouvrage en dentelle—3 00, Dlle F Evans, Montréal.

MANUFACTURES DOMESTIQUES.

Bas de laine \$2, John Whitehall, Dalkeith; 2d, 1, O. Marion, St. Jacques l'Act.

Chaussons de laine, 2, John Whitehall, Dalkeith; 2nd, 1, C. Sénécal Laprairie.

Mitaines de laine, 2, John Whitehall, Dalkeith; 2d, 1, C. Brosseau, Laprairie.

Laine à tricot, 2, Antoine villeneuve, Yamachiche; 2d, 1, Narcisse Grenier, St. Grégoire.

Etoffe du pays, 4, Mde. J. C. Bouchard, St.

Valliers; 2d, 4, L. Ouellet, Terrebonne; 3ème 2, Paul Desjardins.

Pièce de flanelle, 4, Ed. Ferland, Lanoraie; 2d, 3, Théop. Meunier, St. François de Sales; 3ème, 2, A, Lussier, St. George Henryville.

Châles de laine, 3, E. Chabot, Lapreprésentation; 2d, 2, Jas. Fagere, St. Dominique; 3ème, 1, A. Villeneuve, Yamachiche.

Pièce d'étoffe pour habit, 3, A. Villeneuve, 2nd, 2, Jos. Fougère, St. Dominique; 3e, C. Brosseau, Laprairie.

Paire de couvertes, 5, Roch Samard l'Assomption; 2d, 3, Jos. Meloche, Ste. Geneviève.

Meilleure courte pointe, 4, Jos. Laflamme, St. Antoine; 2d, 3, Grégoire Chapeleau, Terrebonne.

Tapis de laine, 4, Jos Laflamme, St. Antoine; 2d, 3, B Magnan, St. Alexis.

Tapis de foyer, 2, R Magnon, Berthier; 2d, 1, A. Higgins, Montréal.

Pièce de serviette, 4, Ray Magnan, Berthier; 2d, 3, Villeneuve, Yamachiche; 3e, 2, A Grenier, St. Grégoire.

Pièce de toile, 4, R Magnan, Berthier; 2d, 3, N. Préfontaine, St Bruno.

Fil de lin, 1, R Magnan, Berthier.

Pain de ménage, 3, P Martin, St. Laurent; 2d, P Lecavalier, St. Laurent.

Biscuits de famille, 3, Jos Laflamme, St. Antoine.

Meilleur sirop du pays, 2, O Beaudry, St. Alexis.

CHEVAUX (trait léger).

1er prix—R Ness, South Georgetown.

2d do —W Rodden, Plantagenet.

3e do —W Robertson, Glengarry.

Mention Hon—C Wilson, St Sylvestre.

POULINS DE 2 ANS.

1er prix, Antoine Daigreau, Beauharnois; 2d, Martin Moody, Terrebonne; 3e W M Traverser, Beauharnois; Mention honorable, Clément Contrecoeur.

POULICHES DE 2 ANS.

1er prix, J Diaume, Caughawara; 2d Thos Irving, Montréal; 3e Ed Gynlening, Côte St Louis.

ÉTALONS ANGLAIS DE CARROSSE.

1er prix, Huntingdon Live Stock Co; 2d Société d'Agriculture de Kamouraska; 3e W, Rodden, Prescott, Ont; Mention honorable, W McD Wanless, Hochelaga.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

1ère Classe—Instruments des nés à la préparation du sol.

Charrue en fer—\$12, J Jeffrey, Montréal; 2d 8 X Trudelle, St Scholastique; 3e 4, Slegoult, Beauharnois.

Charrue en bois—\$12 Wm Evans, Montréal 2d 8, J Beauvais, do; 3e 1, Pearson & Venoliotte, Lacolle.

Charrues sous sol—\$12 Wm Evans, Montréal; 2d 8 J Perreault, Varennes.

Herses lourdes—\$6 Wm Evans Montréal; 2d 4, T Irvine, Montreal; 3e, 2, J Jeffrey, Montréal.

Herses légères—\$6 J Jeffrey, Montréal.

Herses à sillons—\$6 J Jeffrey, Montréal.

Rouleau en fer—\$6 J Jeffrey Montréal.

Collection d'instruments à main—\$6 Wm Evans, Montréal.

INSTRUMENTS DESTINÉS AU NETTOYAGE DU SOL.

Scarificateurs ou cultivateurs — \$12, Matt Moody, Terrebonne; 2d 8 J Smith, Montréal.

Charrues à double oreilles—\$10, J Jeffrey, Montréal; 2d 6 Wm Evans, Montréal; 3e 4 Pearson & Vanlietts, Lacolle

Houes à Cheval—6 W Bougie, St. Laurent; 2d 3 W Evans, Montréal.

Collections d'instruments à main—5 Wm Evans, Montréal.

INSTRUMENTS DESTINÉS AUX RÉCOLTES.

Semoirs à toutes graines.—\$12, Wm Evans, Montréal; 2d, 8, J S Tessot, Joliette.

Semoirs à betteraves, carottes — \$4, Wm Evans, Montréal.

Semoirs à graines fourragères—\$4, Wm Evans, Montréal; 2d, 2, do do

Semoirs à engrais—\$4, Wm Evans Montréal.

Faucheuses—\$20, Wm Evans, Montréal; 2d, 12, M Moody, Terrebonne; 3e, 8, M B et R Jarett, East Farnham.

Moissonneuses—\$20, M Moody, Terrebonne. Faucheuses, moissonneuses—\$20, Wm Evans Montréal; 2d, 12, Frost et Wood, Smith Falls, Ont.; 3e, 8, Hugh Symons, St. Louis de Gonzague.

Collection d'instruments à main.—\$4, Wm Evans Montréal.

Faneuses à cheval—\$8, L. Beaubien, Montréal; 2d 4, do do

Râteau à cheval—\$8, Wm Evans, Montréal; 2d, 4, do do

Arracheurs de patates—\$8, Wm Evans, Montréal.

Wagons—\$8, J Perrault, Varennes; 2d, 4, L. Beaubien, Montréal.

Tombereau.—\$8, J Jeffrey, Montréal; 2d, 4, J Perrault, Varennes.

Charettes—\$8, J Jeffrey, Montréal; 2d, 4, B Benoit, St. Hubert.

INSTRUMENTS DESTINÉS A LA PRÉPARATION DES PRODUITS AGRICOLES.

Machines à battre à un cheval—\$12, Matt Moody, Terrebonne.

Machine à battre à deux chevaux—\$20, do do; 2d, 12, John Smith, Montréal; 3e, 8, Olivier Chafray, St. Hyacinthe.

Machines à battre le trèfle—\$12, M Moody, Terrebonne.

Machines à broyer le lin—\$20, Société Agricole de Jacques Cartier de St. Laurent.

Cribles-trilleurs—\$8, Wm Evans, Montréal.

Tarares—\$8, do do do; 2d, 4, M Moody, Terrebonne.

Appareils à coction—\$8, W Evans, Montréal; 2d, 4, do do do

Coupe-Racines—\$8, do do do; 4, do do

Coupe-paille—\$8, do do do; 2d, 4, Samuel Catudal, West Farnham.

Concasseurs—\$8, W Evans, Montréal.

Barates—\$8, do do do; 2d, 4, Richd Lewis, Melbourne.

Presses à fromages—\$8, W Evans, Montréal; 2d, 4 do do do

Presses à cidre—\$8, do do do.

INSTRUMENTS DIVERS NON-CLASSÉS CI-DESSUS.

Arrache-souches et arrache-pierres, \$8, Joseph Filion, St. Eustache; 2d, 4, Jacques Perrault, Varennes.

Barrières, \$4, J. Perrault, Varennes.

Ruchers, \$4, B Losee, Cobourg; 2d, 2, J Smith, Montréal.

Meilleure machine pour la fabrication des trains, \$15, John Smith, Montréal.

PRIX EXTRAS.

Instrument pour couper le fromage, 1er p., Matt Moody, Terrebonne.

Drain tiles, Bulmer et Sheppard Montréal.

Palonniers, 1er p., A. Trudelle Ste. Scholaslique.

Fourche pour foin à cheval, 1er, John Smith Montréal.

Fourche et *tackle* pour le foin, 1er p. L. L. Beaubien, Montréal.

Pompe à aspiration et pour cour, 1er p., W R Hibbard, Montréal.

Pompe à force, 2d, Jacob Scott, Stanstead.

DÉPARTEMENT INDUSTRIEL.

CLASSE I.

Marqueterie.—Ebénisterie.—Appareils de chirurgie.—Instruments musicaux.

La meilleur ganiture de chambre à coucher, \$10, J & W Hilton & Cie, Montréal.

Garniture de chambre à coucher à bas prix, l'ouvrage, les matériaux employés et le prix devront être pris en considération, \$10, J & W Hilton & Cie, Montréal.

Echantillon de meubles de salle à dîner, pas moins de trois pièces, \$15, J & W Hilton & Cie, Montréal.

Echantillon de meubles de salon, pas moins de quatre pièces, \$15, Wm Drum, Québec.

Garniture de salon à bas prix, l'ouvrage, les matériaux et le prix devront être pris en considération, \$10, J & W Hilton & Cie, Montréal.

Echantillon de meubles convenables pour maison d'artisan, \$10, J & W Hilton & Cie, Montréal.

Echantillon de meubles sculptés, \$8, F Murks Montréal.

Machine à laver le linge, \$5, Alex J Hodge, Compton.

Machine à tordre le linge, \$4, Odell & Storer, Napanee.

Assortiment d'ouvrages en osier, pas moins de six spéciements, \$4, J R Boyce, Montréal.

Meilleures éclisses, bandages et appareils de chirurgie, \$6, F Goss, Montréal.

Membres artificiels, \$10, F Goss, Montréal.

Bandages à hernies et autres, un assortiment, \$6, F Goss, Montréal.

Orgue de salon, \$10, W Bell & Cie, Guelph.

Mélodium ou Harmonium, \$8, W Bell & Cie, Guelph.

DEUXIÈME CLASSE.

Carrosseries.

Voiture de famille à deux chevaux, trois sièges, couvert en entier ou à demi, \$15, Bruno Ledoux, Montréal.

Voiture de louage à deux chevaux pour usage ordinaire, trois sièges, couverte ou non-couverte, \$10, F Roy, do.

Voiture de famille pour un cheval, couverte en entier ou à demi, \$18, J W Buckingham, do.

Voiture d'agrément à deux chevaux, pour un cheval ou deux, \$10, Bruno Ledoux, Montréal.

Un wagon pour un cheval ou deux, \$8, Bruno Ledoux, Montréal.

Un phaëton dit Victoria, \$10 Bruno Ledoux, Montréal.

Park Phaëton, \$10, Bruno Luduc, Montréal.

Voiture pour la course, \$5, Denis Gervais, Montréal.

Voiture à un seul siège couverte, \$8, Denis Gervais, Montréal.

Voiture à un seul siège, sans soufflet, \$6, F X Roy, Montréal.

Wagon express pour un cheval ou deux, \$8 Bruno Ledoux, Montréal.

Sleigh de famille à trois sièges pour deux chevaux, \$10, Bruno Ledoux, Montréal.

Sleigh de famille à deux sièges pour un cheval ou deux, \$8, E Ouimet, Montréal.

Sleigh pour deux chevaux en flèche, \$6, Bruno & Ledoux, Montréal.

Sleigh à un seul siège, \$6, Denis Gervais, Montréal.

Sleigh de louage à deux chevaux, trois sièges, \$6, F X Roy, Montréal.

TROISIÈME CLASSE.

Pièces de machineries, métaux, manufactures, outils et appareils.

Le meilleur engin à vapeur fixé de la force de pas moins de dix chevaux, \$50, E E Gilbert Montréal.

Le meilleur engin à vapeur portatif avec bouilloire complète, \$60, E E Gilbert, Montréal.

Pompe à incendie, à vapeur ou à bras pour bateaux ou usines, 15, E E Gilbert, Montréal.

Machine à hisser pour magasins, 10 E E Gilbert, Montréal.

La meilleure machine pour faire des écrous, 8, A S Wallbridge, Mystic.

Machines à coudre les chaussures, R J Pattenner, Montréal.

Machine pour crammer le cuir, 6, R J Pattenner, Montréal.

Machine à étendre le cuir sur la forme, 4, R J Pattenner Montréal.

Couteau à tabac, 4, Samuel Catudal, West Farnham.

Machine à coudre pour familles avec appareil complet, 15, R W Wanzer et cie, Hamilton.

Machine à coudre pour famille à bas prix, 10, R W Wanzer et cie., Hamilton.

Poêle de cuisine à bois, 1er prix, 8, Ives & Allen.

Assortiment de dolaires, haches—\$10, Boivin et Cie.

Assortiment de scies rondes—2 Jas Robertson.

Pompe aspirante pour bière—6, David Archer

Meilleure ouvrage en fil de fer.—6, Ives et Allan, prix extra, L Condeau.

Assortiment de caractère d'imprimerie en métal—6, George Scott.

Conduits pour gas et eau— en composition de blomb—8, Jas Robertson.

Garnitures en fer pour batisse— tel que poignées, peintures, etc., etc., de portes et de chassiss, un assortiment—1er prix, 8, Ives et Allan, Montréal.

Pointes, clous etc., en cuivre, zinc et fer pour chaussures—\$6, J A Adam.

Clous pour fer à cheval—4, Canada Horse Nail Company.

Refrigerateurs—6, T Crevier

Echantillons d'essieux de fer pour voitures—6, J B Trudelle.

Placage sur garnitures de harnais, de bâtisses—6, d'Archer, Montréal.

Echantillon de placage électrique.—6, D Archer, do

EXTRAS.

Scie ronde mue par les pieds—Léon Champagne.

Manière de nettoyer les plumes—B Hugman.

Instruments pour manufacturer les chaussures—R J Patte ner.

Coal safe—B B Deacon.

Pinçon—Stanislas Pariseau.

Machine pour la brique—Bulmer et Sheppard.

Manière de réparer les dents des scies—Jos. Fillion.

Improved block—Jos F Vincent.

Nouvelle pompe à force—S B Scott.

Indicateur pour l'eau—W H Kimball.

Limes neuves ou réparées—W L Kinmond et Cie.

Ribbon Pegs—J Leclerc.

Pompe de bois—Chas Partan.

Matériaux à bâtir, poterie, Tuiles, Ardoise, Boutons, Verrerie, etc.

Chambranle en marbre—10, Robert Forsyth.

Chambranle en ardoise—8, A K et W J Mills, Ottawa.

Assortiment de toutes espèces de briques à bâtir—5, Bulmer et Sheppard.

Assortiment de tuiles pour parquet—6, Jas Mavor.

Meilleure ardoise pour toiture—6, Slate Waterloo Cie.

Assortiment d'ardoise et de crayons pour écoles—Slate Cie., Waterloo

Meilleure machine à coudre—10, J G Laylor et Cie, Montréal; C W Williams et Cie., do

Balustrade ornée en fer et en fonte—8, Ives et Allan, Montréal.

Assortiment de meubles de ménage en fonte—10, W Clendenning, do.

Couchette en fonte—6, W Clendenning, Montréal.

Couchette en fer battu—6, do do

Couchette en fonte, en fer et en fil de fer—6, Ives et Allan, do

Poêle de cuisine à Charbon—10, T Crevier, do

Poêle de cuisine à bois—8, Prouse, frères do

Poêle de cuisie et pour maison d'ouvrier—8, W Clendenning, Montréal.

Poêle de passage à charbon—6, Prouse, frs. Montréal.

Poêle de passage à bois—6, Ives et Allan, Montréal.

Poêle à charbon à grille—6, T Crevier, do

Grille à charbon avec ustensiles—6, G A Adams, do

Fournaise à air chaud—10, T Crevier, do do

Calorifère à air chaud—Rogers et King, do

Pièces de locomotive, pas moins de six y compris le cylindre, les moyeux, etc—15, W Clendenning, Montréal.

Paire de roues pour chars, assortiment d'objets en fonte qui entrent dans la construction générale des bâtisses.—10, W Clendennig, Montréal.

Réservoir d'eau en ardoise—6, A R et W J Mills, Ottawa.

Tout autre objet en ardoise—6, A R et W J Mills, Ottawa.

Tuiles de drainage avec les joints, les coupes—5, Jas Mavor, Montréal.

Assortiment d'objets en grès—5, C Medeschein, St. Sauveur.

Assortiment d'ouvrage de poterie—5, Medeschein, do

Meilleure composition pour sentiers, caves, planchers etc—6, G A Sargent.

EXTRA.

CLASSE V.

Dessin d'Architecture, Sculpture, Gravure etc., Crayons et Matériaux employés dans les beaux arts.

Dessin d'architecture non colorié, 6, F W May, St. Michel.

Dessin d'Architecture en perspective, 6, C. Fryor.

Echantillon de sculpture pour monuments funéraires, 10, Jas. Mavor.

Dessin et modèle en argile ou plâtre pour l'architecture ou monuments funéraires 6, Jas Mavor.

Echantillon de gravure en creux, 6, Burland et Lafricain.

Echantillon de gravures sur acier ou cuivre pour l'usage du commerce avec épreuve 6, Burland et Lafricain.

Echantillon de gravure sur pierre avec épreuve, 6, Burland et Lafricain.

Echantillon d'impressions lithographiées en une couleur, 6, Burland et Lafricain.

Echantillon de chromo lithographies non pour l'usage du commerce, 10, Burland et Lafricain.

Portrait en photographie pas moins de 7 x 9 6, J G Parke, Montréal.

Portrait en cartes de visite et de salon, 6, J G Parke, Montréal.

Collection de vues stéréoscopiques, 6, J G Parke, Montréal.

CLASSE VI.

PAPIER, IMPRIMERIE, RELIURE, FABRIQUE DE PAPIER, etc.

Impression Typographique en noir—1er \$6 L Perreault et cie.

Impression Typographique avec caractères variés et de goût, arrangés et combinés avec goût—1er 6, L Perreault et cie.

Impressions Typographiques en couleur—1r 10, L Perreault et cie.

Re liure en maroquin, dorée sur tranches—10 Hunter, Rose et cie.

Echantillon de reliure en veau, tranches marbrées—1er 8 Hunter, Rose et cie.

Echantillon de demi-reliure pour bibliothèque—1er 5, John Lovell.

Série de livres de compte pour marchands reliure en cuir, bandes de cuir de Russie—1er 8, John Lovell.

Série de livres de compte, reliure en veau—1er 5 John Lovell.

Assortiment de sacs de papier—1er, 4 Thomas Keivil.

CLASSE VII.

CUIR, MANUFACTURE DE CUIR, CAOUTCHOUC.

Trois côtés de cuir—5, R Camirant, et Cie.

Trois côtés de cuir sur grain—5, R Camirant & Cie.

Trois côtés de cuir rouge—5, R Camirant et Cie.

Trois côtés de cuir fendu—5, R Camirant, et Cie.

Trois côtés de cuir à pompes—5, J C McLaren.

Côtés de cuir à courrois—5 J C McLaren.

Cuir à Harnois—5 R Camirant, et Cie.

Cuir à border—5, J C McLaren.

Cuir de veau pour empeigne ciré—5 R Camirant, et Cie.

Cuir de veau repassé sur le grain—5 R Camirant & Cie.

Cuir à cordons—5 J C McLaren.

Six peaux de mouton en couleur—5 R Camirant & Cie.

Assortiment de bottines de dames, faites à la main—8 Chas Tourville.

Chaussures en général faits par machinerie—8 Chas Tourville.

Assortiment de chaussures d'hommes (à chevilles)—8 Chs Tourville.

Assortiment de chaussures d'enfants faits à la main—6 Chas Tourville.

Boyaux en cuir avec rivets en cuivre et branche fixable attachée—6 Wm Ferguson.

Le meilleur courroie de cuir de grandeur différente—8 W L Kimmonds.

Le meilleur harnois double pour carosse—6 Léon Lortie.

Assortiment de colliers pour chevaux de carosse pas moins de quatre espèces—6 J Gough Bedford.

Colliers pour chevaux de travail do do—5, J Gough, Bedford.

CLASSE VIII.

HUILES, VERNIS, PRODUITS CHIMIQUES ET LEURS PRÉPARATIONS.

Huiles essentielles, 6, Letellier et L. Tetu.

Préparations chimiques et pharmaceutiques 10, Morrow et Jackson.

Parfums et préparations pour la toilette 6, J. A. Harte.

CLASSE X.

Savons, Epiceries, Tabacs, Pâtisseries.

Sirops, Wining, Hill et Ware.

Liqueurs, 6, Geo Smith.

Vinaigre, 4, G A Sargeant.

Meilleur marinade pour commerce, 4, G A Sargeant.

Farine de blé-d'inde, 4, Alex Jeffrey, New Glasgow.

Farine d'avoine, 4, Dougal Graham, Ormslow.

Farine entière, 4, Alexandre Jeffrey.

Farine de Sarazin, 4, Alex Jeffrey.

Orge mondée, 3, A W Ogilvie.

CLASSE XI.

Fabrique en laine, lin, colons, ustensils de pêche, hardes, etc.

Meilleure pièce de tweed, canadien, 10, Gault frères et Cie., Montreal.

Flanelle blanche et colorée, 8, Adam Lomas, Sherbrooke.

Couvertes, 6, John Lighthall, Dalkeith.

Couvertes pour chantiers, 6, John Lighthall Dalkeith.

Couverte à cheval, 4, Cornwall Manufacture Co.

Assortiment de fabrique en laine tricotée 8, Armstrong et McCrea, Guelph.

12 poches en toile ou coton, Paul Desjardins.

Fourrure pour dames en marte. en vison, en ermine, gants casques d'hommes en loutre, phoque, eu en mouton de perse; Robes de sleighs en peau d'ours noir et gris, peau de loups, complète de chaque, R. W Cowan Montréal.

EXTRAS.

Violoncelle, Pierre Martel, l'Assomption.

Violon, A. Lavallée Montreal.

Bâton de crosse U Peacock, Montréal.

Lits a ressorts, H. Whiteside, de Montréal.

Lit patenté pour les malades, D. N. Q. Tees, Montréal.

Voiture non peinte, Denis Gervais Montréal.

Carosse pour enfants, H. Whiteside, Montréal.

PRUDENCE.—Le Sirop Composé de Fellow es par sa combinaison et ses effets, d'une nature tout-à-fait différente de toute autre médicine appelée Hypophosphite. Elle porte le nom de Fellow et Cie., imprimé sur la bouteille, et la seule qui se vend \$1.50. Le Sirop Composé de Fellow est prescrit par les premiers médecins, dans chaque ville et village où il a été introduit, et c'est une composition tout à fait orthodoxe.

Prix, \$1,50 la bouteille, ou six bouteilles pour \$7,50.

Agent, Francis Canlill, 32 rue Lemoine, Montréal.

La destruction du bois de Boulogne.

On ne détruit pas, on ne détruira pas le bois de Boulogne, pour cette seule et excellente raison que rien ne l'exige. Ce n'est pas chose de confiance, mais de bon sens. On l'incendierait que cela ne ferait absolument rien à ce malheureux bois de Wissembourg qu'on n'a pas voulu brûler.....

Parce qu'on a été imprévoyant là-bas, est-ce une raison pour être inexorable ici? Ce serait de la puérilité.

Le bois de Boulogne a d'abord son grand protecteur, le mont Valérien, le plus formidable de nos forts. Il a la Seine et ses îles, fortifications naturelles dont les rives seront ourlées de canons.

C'est ainsi que le bois de Boulogne est bien plutôt un moyen de défense que d'attaque et une ressource qu'un danger.

Ce n'est point un chemin ouvert à l'ennemi, mais une antichambre où il peut poser cruellement.

Voici maintenant ce qu'on fait au bois de Boulogne: le génie se borne à abattre les taillis et les arbres des glacis, à nettoyer la place tout le long des fortifications.

La zone militaire s'étend, comme on sait, dans un espace de deux cent cinquante mètres. Le génie n'en prend que cent et encore ne taille-t-on que sous bois, respectant les allées et les grands arbres.

Quand au bois lui-même, ses habitations, ses lacs, ses rochers, ses rivières, le pré Catalan, Jardin d'acclimation, toutes ces belles et charmantes choses resteront intactes et nous nous en réjouissons doublement parce qu'on ne sacrifie absolument rien à leur conservation.

Si le bois de Boulogne n'était que la promenade favorite du millionnaire en calèche, je n'en parlerais pas. Peu nous importe le tour du lac et le tir aux pigeons!

Mais ce parc incomparable est entré dans les mœurs et les besoins, dans l'affection du peuple de Paris. A côté du break et du landau, on y voit des processions de bourgeois et d'artisans, d'innombrables familles d'ouvriers qui y viennent chercher le grand air et le repos, des forces nouvelles, de la santé.

Le bois de Boulogne vaut dix monuments. Ce n'est pas seulement une admirable œuvre artistique, c'est une nécessité hygiénique indispensable.

Une ville peut se passer des Tuileries ou du Panthéon. Il lui faut son bois.

Il lui faut son bois, mais il lui faut avant tout sa sécurité, ses libres moyens de défense, et nous ne voulons pas que l'on mette des cascades et des massifs en travers de la patrie.

Quand toutes les poitrines se découvrent en face de l'ennemi, on peut bien mettre des massifs à nu, et quand tant d'hommes tombent, qui pourrait regretter de voir tomber des chênes?

Paris est prêt à donner son argent, sa vie; comment hésiterait-il à faire le sacrifice d'un peu d'air et d'ombre?

Mais puisque nos platanes ne s'opposent pas à la défense de la cité, gardons nos platanes.

Mais si l'ennemi arrive? Si l'ennemi ose venir, il y aura autre chose à faire qu'à garder nos ronds-points et nos pelouses.

On ne brûlera pas le bois de Boulogne parce que ce serait difficile et lent, maladroit, parce que ce serait balayer le chemin de l'ennemi.

Alors les haches de mille bûcherons retentiront deux jours et les taillis, les fourrés, les garennes abattus formeront comme des barricades naturelles, entravant les pieds des soldats et des chevaux.

Coupés à deux pieds du sol et verticalement chaque arbre se dressera comme un pieu, comme un pieu, comme une lance inflexible, enracinée.

Mais pour en venir là, il faut que nos inexpugnables forts soient pris, se taisent.

Ils ont de quoi parler longtemps.

FEUILLETON.

UNE DETTE DE SANG

—o—

PREMIERE PARTIE.

LES MAITRES EN FAIT D'ARMES

IV

LE PETIT PARISIEN.

Il était à peine quatre heures de relevée. Nos estafiers avaient du temps devant eux. Sauf Passepoil, qui avait trop regardé la maritorne louche et qui soupira fort, et tout le monde était joyeux.

On buvait dans la salle basse du cabinet de la Pomme d'Adam, on criait, on chantait. Au fond des douves de Caylus, les faneurs, après la chaleur passée, activaient le travail, et liaient en bottes la belle récolte de foin.

Tout à coup un bruit de chevaux se fit sur la lisière du bois d'Ens, et, l'instant d'après, on entendit des cris dans la douve.

C'étaient les faneurs qui, en hurlant, fuyaient les coups de plat d'épée d'une troupe de partisans. Ceux-ci venaient au fourrage, et certes ils ne pouvaient trouver ailleurs de plus noble fensaison. Nos braves s'étaient mis à la fenêtre de l'auberge pour mieux voir.

— Les drôles sont hardis ! dit Cocardasse junior.

— Venir ainsi jusque sous les fenêtres du marquis ! ajouta Passepoil.

— Combien sont-ils ? Trois... quatre... six... huit...

— Juste autant que nous !

Pendant cela, les fourrageurs faisaient leur provision tranquillement, riant et prodiguant les gorges chaudes. Ils savaient bien que les vieux fauconneaux de Caylus étaient muets depuis longtemps. C'étaient encore des justaucorps de buffle, des feutres belliqueux et de longues rapières ; de beaux jeunes hommes pour la plupart, parmi lesquels deux ou trois paires de moustaches grises ; seulement, ils avaient, de plus que nos prévôts, des pistolets à l'arçon de leurs selles.

Leur accoutrement n'était, du reste point pareil. On reconnaissait dans ce petit escadron les uniformes délabrés de divers corps réguliers. Il y avait deux chasseurs de Brancas, un canonnier de Flandres, un miquelet l'au delà des monts, un vieil arbalétrier qui avait dû voir la Fronde. Le surplus avait perdu son cachet, comme sont les médailles frustes. Le tout pouvait être pris pour une belle et bonne bande de voleurs de grand chemin. Et de fait, ces aventuriers, qui se décoraient du nom de volontaires royaux, ne valaient guère mieux que des bandits.

Quand ils eurent achevé leur besogne et chargé leurs chevaux, ils remontèrent le chemin charretier. Leur chef, qui était un des deux chasseurs de Brancas, portant les galons de brigadier, regarda tout autour de lui et dit :

— Par ici, messieurs, voici justement notre affaire.

Il montrait du doigt le cabaret de la Pomme d'Adam.

— Bravo ! crient les fourrageurs.

— Mes maîtres, murmura Cocardasse junior, je vous conseille de décrocher vos épées.

En un clin d'œil, tout les ceinturons furent rebouclés, et les prévôts d'armes, quittant la fenêtre, se mirent autour des tables.

Cela sentait la bagarre d'une lieue. Frère Passepoil souriait paisiblement sous ses trois poils de moustache.

— Nous disions donc, commença Cocardasse afin de faire bonne contenance, que le meilleur moyen de tenir la garde à un prévôt gaucher, ce qui est toujours fort dangereux...

— Holà ! fit en ce moment le chef des maraudeurs, dont le visage barbu se montra à la porte ; l'auberge est pleine, enfants !

— Il faut la vider, répondirent ceux qui le suivaient.

C'était simple, c'était logique. Le chef, qui se nommait Carrigue, n'eut point d'objections à faire. Ils descendirent tout de cheval, et attachèrent effrontément leurs montures chargées de foin aux anneaux qui étaient au mur du cabaret. Jusque-là, nos prévôts n'avaient pas bougé.

— Ça ! dit Carrigue en entrant le premier, qu'on déguerpisse, et vite !... il n'y a place ici que pour les volontaires du roi.

On ne répondit point. Cocardasse se tourna seulement vers les siens et murmura :

— De la tenue, enfant ! Ne nous emportons pas, et faisons danser en mesure messieurs les volontaires du roi.

Les gens de Carrigue encombraient déjà la porte.

— Eh bien, fit celui-ci, que vous a-t-on dit ?

Les maîtres d'armes se levèrent et saluèrent poliment.

— Priez les, dit le canonnier de Flandres, de passer par les fenêtres.

En même temps il prit le verre plein de Cocardasse, et le porta à ses lèvres.

Carrigue dit cependant :

— Ne voyez-vous pas, mes rustres, que nous avons besoin de vos brocs, de vos tables et de vos escabelles ?

— As pas pur ! fit Cocardasse junior, nous allons vous donner tout cela, mes mignons !

Il écrasa le broc sur la tête du canonnier, tandis que frère Passepoil envoyait sa lourde escabele dans la poitrine de Carrigue.

Les seize flambeurs furent au vent au même instant. C'étaient tous gens d'armes solides, braves et batailleurs par goût. Ils allaient avec ensemble et de bon cœur.

On entendit le ténor Cocardasse dominer le tumulte par son juron favori.

— Capédédiou ! servez-les ! servez-les ! disait-il.

A quoi Carrigue et les siens répondirent en chargeant tête baissée.

— En avant ! Lagardère ! Lagardère !

Ce fut un coup de théâtre. Cocardasse et Passepoil, qui étaient au premier rang, reculèrent et mirent la table massive entre les deux armées.

— As pas pur ! s'écria le Gascon ; bas les armes partout !

Il y avait déjà trois ou quatre volontaires fort maltraités. L'assaut ne leur avait point réussi, et ils ne voyaient que trop désormais à qui ils avaient affaire.

— Qu'avez-vous dit là ? reprit frère Passepoil dont la voix tremblait d'émotion ; qu'avez-vous dit là ?

Les autres prévôts murmuraient et disaient :

— Nous allions les manger comme des mauviettes !

— La paix ! — fit Cocardasse avec autorité.

Et s'adressant aux volontaires en désarroi :

— Répondez franc, dit-il, pourquoi avez-vous tué Lagardère ?

— Parce que Lagardère est notre chef, répondit Carrigue.

— Le chevalier Henri de Lagardère ?

— Oui.

— Notre petit Parisien !... notre bijou ; roucoula frère Passepoil qui avait déjà l'œil humide.

— Un instant, fit Cocardasse ; pas de mé-

prise ! Nous avons laissé Lagardère à Paris, cheveu-léger du corps.

— Eh bien, riposta Carrigue, Lagardère s'est ennuyé de cela... Il n'a conservé que son uniforme, et commande une compagnie de volontaires royaux, ici, dans la vallée.

— Alors, dit le Gascon, halte-là ! les épées au fourreau !... Vivadiou ! les amis du petit Parisien sont les nôtres, et nous allons boire ensemble à la première lame de l'univers.

— Bien, cela ! fit Carrigue, qui sentait que sa troupe l'échappait belle.

Messieurs les volontaires royaux rengainèrent avec empressement.

— N'aurons-nous pas au moins des excuses ? demanda Pépé le Tueur, fier comme un Castillan.

— Tu auras, mon vieux compagnons, répondit Cocardasse, la satisfaction de te battre avec moi, si le cœur t'en dit ; mais, quant à ces messieurs, ils sont sous ma protection. A table ! du vin ! Je ne me sens pas de joie. Eh donc ! — Il tendit son ver à Carrigue. — J'ai l'honneur, reprit-il, de vous présenter mon prévôt Passepoil, qui, soit dit sans vous offenser, allait vous enseigner une courante dont vous n'avez pas la plus légère idée. Il est, comme moi, l'ami dévoué de Lagardère.

— Et il s'en vante ! interrompit frère Passepoil.

— Quant à ces messieurs, poursuivit le Gascon, vous pardonnerez à leur mauvaise humeur. Ils vous tenaient, mes braves ; je leur ai ôté le morceau de la bouche... toujours sans vous offenser... Trinquons ?

On trinqua. Les derniers mots, adroitement jetés par Cocardasse, avaient donné satisfaction aux prévôts, et mesieurs les volontaires ne semblaient point juger à propos de les relever. Ils avaient vu de trop près l'étrille.

Pendant que la maritorne, presque oubliée par Passepoil, allait chercher du vin frais à la cave, ou transporta escabelles et tables sur la pelouse, car la salle basse du cabaret de la Pomme d'Adam n'était réellement plus assez grande pour contenir cette vaillante compagnie.

Bientôt tout le monde fut à l'aise et commodément attablé sur le glacis.

— Parlons de Lagardère, s'écria Cocardasse ; c'est pourtant moi qui lui ai donné sa première leçon d'armes. Il n'avait pas seize ans, mais quelles promesses d'avenir !

Il en a à peine dix-huit aujourd'hui, dit Carrigue, et Dieu sait qu'il tient parole.

Malgré eux, les prévôts prenaient intérêt à cette manière de héros dont on leur rabattait les oreilles depuis le matin. Ils écoutaient et personne parmi eux ne souhaitait plus se trouver en face de lui ailleurs qu'à table.

— Oui, n'est-ce pas, continua Cocardasse en s'animant, il a tenu parole ?... Pécaïre ! il est toujours beau, toujours brave comme un lion !

— Toujours heureux auprès du beau sexe ! murmura Passepoil en rougissant jusqu'au bout de ses longues oreilles.

— Toujours évaporé, poursuivit le Gascon, toujours mauvaise tête ?

— Beau joueur !

— Jetant l'or par les fenêtres !

— Tous les vices, capédédiou !

— Toutes les vertus !

— Pas de cervelle...

Un cœur... un cœur d'or !

Ce fut Passepoil qui eut le dernier mot. Cocardasse l'embrassa avec effusion.

— A la santé du Petit parisien ! à la santé de Lagardère ! s'écrièrent-ils ensemble.

Carrigue et ses hommes levèrent leurs tasses avec enthousiasme. On but de tout. Les prévôts n'en purent point donner le démenti.

— Mais par le diable ! reprit Joël de Ju-

gan, le bas Breton, en posant son verre, apprenez nous donc au moins ce que c'est que votre Lagardère !

—Les oreilles nous en tintent, ajouta Saldagne. Qui est-il ? d'où vient-il ? que fait-il ?

—Mon bon, répondit Cocardasse, il est gentilhomme aussi bien que le roi ; il vient de la rue Croix-des-Petits-Champs ; il fait des siennes. Etes-vous fixés ?... Si vous en voulez plus long, versez à boire.

Passpoil lui emplit son verre, et le Gascon reprit, après s'être un instant recueilli :

—Ce n'est pas une bien merveilleuse histoire, ou plutôt cela ne se raconte pas. Il faut le voir à l'œuvre. Quant à sa naissance, j'ai dit qu'il était plus noble que le roi, et je n'en démordrai pas ; mais, en somme, on n'a jamais connu ni son père ni sa mère. Quand je l'ai rencontré, il avait douze ans ; c'était dans la cour des Fontaines, devant le Palais Royal. Il était en train de se faire assommer par une demi-douzaine de vagabonds plus grands que lui. Pourquoi ? Parce que ces jeunes bandits avaient voulu dévaliser la petite vieille qui vendait des talismans sous la voûte de l'hôtel Montequieu. Je demandai son nom : "Le petit Lagardère. — Et ses parents ? — Il n'a pas de parents. — Qui a soin de lui ? — Personne. — Où loge-t-il ? — Dans le pignon ruiné de l'ancien hôtel de Lagardère, au coin de la rue Saint-Honoré. — A-t-il un métier ? — Deux plutôt qu'un : il plonge au Pont-Neuf, et il se désosse dans la cour des Fontaines. — As pas pur ! voilà deux beaux métiers !" Vous autres, étrangers, s'interrompit ici Cocardasse, vous ne savez pas quelle profession c'est que de plonger au Pont-Neuf. Paris est la ville des badauds. Les badauds de Paris lancent du parapet du Pont-Neuf des pièces d'argent dans la rivière, et il y a des enfants intrépides qui vont chercher ces pièces d'argent au péril de leur vie. Cela divertit les badauds. Vivadiou ! entre toutes les voluptés, la meilleure est de bâtonner un de ces bagasses !... Et ça ne coûte pas cher.

Quant au métier de désossé, on en voit partout. Lou petit couquin de Lagardère faisait tout ce qu'il voulait de son corps : il se grandissait il se rapetissait ; ses jambes étaient des bras, ses bras étaient des jambes, et il me semble encore le voir, sandiéou ! quand il singeait le vieux bedeau de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui était bossu par devant et par derrière.

"Va bien ! eh donc ! je le trouvais gentil, moi, ce petit homme, avec ses cheveux blonds et ses joues roses. Je le tirai des mains de ses ennemis, et je lui dis : Couquin ! veux-tu venir avec moi ?

"Il me répondit : — "Non, parce que je veille la mère Bernard." La mère Bernard était une pauvre mendiante qui s'était arrangé un trou dans le pignon en ruine. Le petit Lagardère lui apportait chaque soir le produit de ses plongements et de ses contorsions.

"Alors je lui fis un tableau complet des délices d'une salle d'armes. Ses beaux gros yeux flambaient. Il me dit avec un gros soupir :

Quand la mère Bernard sera morte, j'irai chez vous.

"Et il s'en alla. Ma foi ! je n'y songeais plus.

"Trois ans après, Passepoil et moi, nous vîmes arriver à notre salle un grand chérubin timide et tout embarrassé.

"Je suis le petit Lagardère, nous dit-il ; la mère Bernard est morte.

"Quelques gentilshommes qui étaient là eurent envie de rire. Le grand chérubin rougit, baissa les yeux, se fâcha, et les fit rouler sur le plancher. Un vrai Parisien, quoi ! mince, souple, gracieux comme une femme, dur comme du fer.

"Au bout de six mois, il eut querelle

avec un de nos prévôts, qui lui avait méchamment rappelé ses talents de plongeur et de désossé. Sandiéou ! le prévôt ne pesa pas une once.

"Au bout d'un an, il jouait avec moi comme je jouerais avec un des messieurs du roi... soit dit sans les offenser.

"Alors il se fit soldat. Il tua son capitaine ; il déserta. Puis il s'engagea dans les enfants perdus de Saint-Luc, pour la campagne d'Allemagne. Il enlève le cœur de la belle de Saint-Luc ; il déserta. M. de Villars le fit entrer dans Fribourg-en-Brigaw ; il en sortit tout seul, sans ordre, et ramena quatre grands diables de soldats allemands liés ensemble comme des moutons. Villars le fit cornette ; il tua son colonel ; il fut cassé... Pécaïre ! quel enfant !

"Mais M. de Villars l'aimait. Et qui ne l'aimerait ? M. de Villars le chargea de porter au roi la nouvelle de la défaite du duc de Bade. Le duc d'Anjou le vit, le voulut pour page. Quand il fut page, en voici bien d'une autre ! les dames de la Dauphine se battirent pour l'amour de lui, le matin et le soir. On le congédia.

"Enfin la fortune lui sourit ; le voilà cheveu-léger du corps. Capédédiou ? je ne sais pas si c'est pour un homme ou pour une femme qu'il a quitté la cour ; mais si c'est une femme, tant mieux pour elle ; si c'est un homme, de profundis !"

Cocardasse se tut et lampa un grand verre. Il l'avait bien mérité. Passepoil lui serra la main en manière de félicitation.

Le soleil s'en allait descendant derrière les arbres de la forêt. Carrigue et ses gens parlaient déjà de se retirer, et l'on allait boire une dernière fois au bon hasard de la rencontre, lorsque Saldagne aperçut un enfant qui se glissait dans les douves et tâchait évidemment de n'être point découvert.

C'était un petit garçon de treize à quatorze ans, à l'air craintif et tout éfaré. Il portait le costume de page, mais sans couleurs, et une ceinture de courrier lui ceignait les reins.

Saldagne montra l'enfant à ses compagnons.

—Parbleu ! s'écria Carrigue, voilà un gibier que nous avons déjà couru. Il a éreinté nos chevaux tantôt. Le gouvernement de Venasque a des espions ainsi faits, et nous allons nous emparer de celui-ci.

—D'accord, répliqua le Gascon ; mais je ne crois pas que ce jeune drôle appartienne au gouverneur de Venasque. Il y a d'autres anguilles sous roche de ce côté-ci, monsieur le volontaire, et ce gibier-là est pour nous soit dit sans vous offenser.

Chaque fois que le Gascon prononçait cette formule impertinente, il regagnait un point auprès de ses amis les prévôts.

On arriva de deux manières au fond du fossé ; par la route charretière et par un escalier à pic pratiqué à la tête du pont. Nos gens se partagèrent en deux troupes, et descendirent par les deux chemins à la fois. Quand le pauvre enfant se vit ainsi cerné, il n'essaya point de fuir, et les larmes lui vinrent aux yeux. Sa main se plongea furtivement sous le revers de son justaucorps.

—Mes bons seigneurs ! s'écria-t-il, ne me tuez pas... Je n'ai rien ! je n'ai rien !

Il prenait nos gens pour de purs et simples brigands. Ils en avaient bien l'air.

—Ne mens pas, dit Carrigue, tu as passé les monts, ce matin ?

—Moi ?... fit le page ; les monts ?

—Au diable ! interrompit Saldagne ; il vient d'Argelès en ligne directe ; n'est-ce pas, petit ?

—D'Argelès ! répéta l'enfant.

Son regard, en même temps, se dirigeait vers la fenêtre basse qui se montrait sous le pont.

—As pas pur ! lui dit Cocardasse, nous ne voulons pas t'écorcher, je me homme... A qui portes-tu cette lettre d'amour

—Une lettre d'amour ? répéta encore le page.

Passepoil s'écria :

—Tu es né en Normandie, ma poule.

Et l'enfant de répéter :

—En Normandie, moi ?

—Il n'y a qu'à le fouiller, opina Carrigue.

—Oh ! non ! non ! s'écria le petit page en tombant à genoux, ne me fouillez pas, mes bons seigneurs !

—C'était souffler sur le feu pour l'éteindre. Passepoil se ravisa et dit :

—Il n'est pas du pays ; il ne sait pas mentir !

—Comment t'appelles-tu ? interrogea Cocardasse.

—Berrichon, répondit l'enfant sans hésiter.

—Qui sers-tu ?

Le page resta muet. Estafiers et volontaires qui l'entouraient commençaient à perdre patience. Saldagne le saisit au collet, tandis que tout le monde répétait :

—Voyons, réponds ! qui sers-tu ?

—Penses-tu, petit bagasse, reprit le Gascon, que nous ayons le temps de jouer avec toi !... Fouillez-le, mes mignons, et finissons-en.

On vit alors un singulier spectacle : le page, tout à l'heure si craintif, se dégagea brusquement des mains de Saldagne, et tira de son sein, d'un air résolu, une petite dague qui ressemblait bien un peu à un jouet. D'un bond, il passa entre Faenza et Staupitz, prenant sa course vers la partie orientale des fossés. Mais, frère Passepoil avait gagné maintes fois le prix de la course aux foires de Villedeu. Le jeune Hippemène, qui conquit en courant la main d'Atalante, ne détaillait pas mieux que lui. En quelques enjambées il eut rejoint le pauvre Berrichon. Celui-ci se défendit vaillamment. Il égratigna Saldagne avec son petit poignard ; il mordit Carrigue, et lança de furieux coups de pied dans les jambes de Staupitz. Mais la partie était trop inégale. Berrichon, terrassé, sentait déjà près de sa poitrine la grosse main des estafiers, lorsque la foudre tomba au milieu de ses persécuteurs. La foudre ! Carrigue s'en alla rouler à trois ou quatre pas, les jambes en l'air ; Saldagne pirouetta sur lui-même et cogna le mur du rempart ; Staupitz mugit et s'affaissa comme un bœuf assommé ; Cocardasse lui-même, Cocardasse junior fit la culbute et embrassa rudement le sol. Eh donc ! C'était un seul homme qui avait produit ce vacarme en un clin d'œil, et pour ainsi dire du même coup. Un large cercle se fit autour du nouveau venu et de l'enfant. Pas une épée ne sortit du fourreau. Tous les regards se baissèrent.

—Lou couquin ! grommela Cocardasse qui se relevait en frottant ses côtes.

Il était furieux, mais un sourire naissait malgré lui sous sa moustache.

—Le petit Parisien ! fit Passepoil, tremblant d'émotion ou de frayeur.

Les gens de Carrigue, sans s'occuper de celui-ci, qui gisait étourdi sur le sol, touchèrent leurs feutes avec respect et dirent :

—Le capitaine Lagardère !

V

LA BOTTE DE NEVERS.

C'était Lagardère, le beau Lagardère, le casseur de têtes, le bourreau des cœurs.

Il y avait là seize épées de prévôts d'armes qui n'osaient pas seulement sortir du fourreau, seize spadassins contre un jeune homme de dix huit ans qui souriait, les bras croisés sur sa poitrine. Mais c'était Lagardère !

Cocardasse avait raison, Passepoil aussi ; tous deux restaient au-dessous du vrai. Ils avaient eu beau vanter leur idole, ils n'en avaient pas assez dit. C'était la jeunesse ra-

dieuse, forte, gaie, franche, communicative vaillante ; la jeunesse qui attire et qui séduit, la jeunesse que regrettent les victorieux, la jeunesse que ne peuvent racheter ni la fortune conquise, ni le génie planant sur le vulgaire agenouillé ; la jeunesse en sa fière et divine fleur, avec l'or de sa chevelure bouclée, avec le sourire épanoui de ses lèvres, avec l'éclair vainqueur de ses yeux !

On dit souvent : Tout le monde est jeune une fois dans sa vie. A quoi bon chanter si haut cette gloire qui ne manque à personne ?

En avez-vous vu des jeunes hommes ? Et si vous en avez vu, combien ? Moi je connais des enfants de vingt ans et des vieillards de dix-huit. Les jeunes hommes, je les cherche. J'entends ceux-là qui savent en même temps qu'ils peuvent, faisant sentir le plus vrai des proverbes, ceux-là qui portent, comme les orangers bénis des pays du soleil, le fruit à côté de la fleur. Ceux-là qui ont tout à foison, l'honneur, le cœur, la sève, la folie, et qui s'en vont, brillants et chauds comme un rayon, épendant à pleines mains l'inépuisable trésor de leur vie. Ils n'ont qu'un jour, hélas ! souvent ; car le contact de la foule est comme l'eau qui éteint toute flamme. Bien souvent aussi toute cette splendide richesse se prodigue en vain, et ce front que Dieu avait marqué du signe héroïque ne ceint que la couronne de l'orgie. Bien souvent ! C'est la loi. L'humanité a sur son grand-livre, comme l'usurier du coin, sa colonne des profits et pertes.

Henri de Lagardère était d'une taille un peu au-dessus de la moyenne. Ce n'était pas un Hercule ; mais ses membres avaient cette vigueur souple et gracieuse du type parisien, aussi éloigné de la lourde musculature du Nord que de la maigreur pointue de ces adolescents de nos places publiques, immortalisés par le vaudeville banal. Il avait les cheveux blonds, légèrement bouclés, plantés haut et découvrant un front qui respirait l'intelligence et la noblesse. Ses sourcils étaient noirs, ainsi que sa fine moustache, retroussée au dessus de la lèvre. Rien de plus cavalier que cette opposition, surtout quand des yeux bruns et rieurs éclairaient la pâleur un peu trop mate de ces visages.

La coupe de sa figure, régulière mais allongée, la ligne aquiline des sourcils, le dessin ferme du nez et de la bouche, donnaient de la noblesse à ces joyusetés de l'expression générale. Le sourire du gai vivant n'effaçait point la fierté du porteur d'épée. Mais ce qui ne se peut peindre à la plume, c'est l'attrait, la grâce, la juvénile gaillardise de cet ensemble, c'est aussi la mobilité de cette physionomie fine et changeante, qui pouvait languir aux heures d'amour, comme un doux visage de femme ; qui pouvait, aux heures de combat, suer la terreur comme la tête de Méduse. Ceux-là seule l'avaient bien vu qu'il avait tués, celles-là seules qu'il avait aimées.

Il portait l'élégant costume des chevaliers du roi, un peu débraillé, un peu fané, mais relevé par un riche manteau de velours négligemment sur son épaul. Une écharpe de soie rouge à franges d'or indiquait le rang qu'il occupait parmi les aventuriers. C'est à peine si la rude exécution qu'il venait de faire avait amené un peu de sang à ses joues.

—Vous n'avez pas de honte ! dit-il avec mépris : maltraiter un enfant !

—Capitaine... voulut répliquer Carrigue en se remettant sur ses jumbes.

—Tais-toi,....

Qui sont ces bravaches ?

Cocardasse et Passepoil étaient auprès de lui, le chapeau à la main.

—Eh ! fit-il en se déridant, mes deux protecteurs ! Que diable faites-vous si loin de la rue Croix-des-Petits-Champs ?

Il leur tendit la main, mais d'un air de prince qui donne le revers de ses doigts à baiser. Maître Cocardasse et frère Passepoil touchèrent cette main avec dévotion. Il faut dire que cette main s'était bien souvent ouvert pour eux pleine de pièces d'or. Les protecteurs n'avaient point à se plaindre du protégé.

—Et les autres ? reprit Henri ; j'ai vu cela quelque part : où donc, toi ?

Il s'adressait à Staupitz.

—A Cologne, répliqua l'Allemand tout confus.

—C'est juste, tu me touchas une fois.

—Sur douze ! murmura l'Allemand avec humilité.

—Ah ! ah ! continua Lagardère en regardant Saldagne et Pinto, mes deux champions de Madrid.....bonnes garde !

—Ah ! excellence ! firent à la fois les deux Espagnols, c'était une gageure.....Nous n'avons point coutume de nous mettre deux contre un....

—Comment ! comment ! deux contre un ! s'écria le Gascon.

—Ils disaient, ajouta Passepoil, qu'il ne vous connaissait pas.

—Et celui-ci, reprit Cocardasse, montrant Pépé le Tueur, faisait des vœux pour se trouver en face de vous.

Pépé fit ce qu'il put pour soutenir le regard de Lagardère. Lagardère répéta seulement.

—Celui-ci ?

Pépé baissa la tête en grondant.

—Quant à ces deux braves, reprit Lagardère en désignant Pinto et Saldagne, je ne portais en Espagne que mon nom d'Henri.....Messieurs, s'interrompit-il, faisant du doigt le geste de porter une botte, je vois que nous nous sommes déjà rencontrés, plus ou moins, car voici un honnête gaillard à qui j'ai fêlé le crâne une fois avec l'arme de son pays.

Joël de Juga se frotta la tempe.

—La marque y est, murmura-t-il ; vous maniez le bâton comme un dieu, c'est certain.

—Vous n'avez eu de bonheur avec moi ni les uns ni les autres, mes camarades.... reprit Lagardère ; mais vous étiez occupés ici à une besogne plus facile.... Approche ici, enfant !

Berrichon obéit.

Cocardasse et Carrigue prirent à la fois la parole, afin d'expliquer pourquoi ils voulaient fouiller le page. Lagardère leur imposa silence.

—Que vins-tu faire ici ? demanda-t-il à l'enfant.

—Vous êtes bon, vous, et je ne vous mentirai pas, répondit Berrichon. Je viens porter une lettre.

—A qui ?

Berrichon hésita, et son regard glissa encore vers la fenêtre basse.

—A vous, répondit pourtant.

—Donne.

L'enfant lui tendit un pli qu'il tira de son sein. Puis, se haussant vivement jusqu'à son oreille :

—J'ai une autre lettre à porter.

—A qui ?

—A une dame.

Lagardère lui jeta sa bourse.

—Va petit, dit-il, personne ne t'inquiétera.

L'enfant partit en courant, et disparut bientôt derrière le coude de la douve. Dès que le page eut disparu, Lagardère ouvrit sa lettre.

—Au large ! commença-t-il en se voyant entouré de trop près par les volontaires et les prévôts ; j'aime dépouiller seul ma correspondance.

Tout le monde s'écarta vivement.

—Bravo ! s'écria Lagardère après avoir lu les premières lignes ; voilà ce que j'appelle un heureux message ! C'est justement ce

que je venais chercher ici. Par le ciel ! ce Nevers est un galant seigneur !

Nevers ! répétèrent les estafiers étonnés. — Qu'est-ce donc ? demandèrent Cocardasse et Passepoil.

Lagardère se dirigea vers la table.

A boire, d'abord ! dit-il ; j'ai le cœur content. Je veux vous raconter l'histoire. Assieds-toi là, maître Cocardasse.... ici, frère. Passepoil... vous autres, où vous voudrez.

Le Gascon et le Normand, fiers d'une distinction pareille, prirent place aux côtés de leur héros. Henri de Lagardère but une rasade, et reprit :

—Il faut dire que je suis exilé : je quitte la France..

—Exilé, vous ! interrompit Cocardasse.

—Nous le verrons pendu ! soupira Passepoil.

—Et pourquoi exilé ?

Par bonheur, cette dernière question ouvrit l'expression tendre mais irrévérencieuse d'Amable Passepoil. Lagardère ne souffrait point ces familiarités.

—Connaissez-vous ce grand diable de Béliessen ? demanda-t-il.

—Le baron de Béliessen ?

—Béliessen le bretteur ?

—Béliessen le défunt, rectifia le jeune cheveu-léger.

—Il est mort ? demandèrent plusieurs voix.

—Je l'ai tué.... Le roi m'avait fait noble, vous savez, pour que je pusse entrer dans sa compagnie..... J'avais promis de me comporter prudemment ; pendant six mois, j'avais été sage comme une image. On m'avait presque oublié ; mais un soir, ce Béliessen voulut jouer au croquemitaine avec un pauvre petit cadet de province qui n'avait pas seulement un poil de barbe au menton.

—Toujours la même histoire, dit Passepoil ; un vrai chevalier errant.

—Le paix, mon bon ! ordonna Cocardasse.

—Je m'approchai du Béliessen, poursuivit Lagardère, et comme j'avais promis à sa Majesté, quand elle daigna me créer chevalier, de ne plus lancer de paroles injurieuses à personne, je me bornai à tirer les oreilles du baron, comme on fait aux enfant méchants dans les écoles. Cela ne lui plut point.

—Je crois bien ! fit-on à la ronde.

—Il me le dit trop haut, poursuivit Lagardère, et je lui donnai, derrière l' Arsenal, ce qu'il avait mérité depuis longtemps.... un coup droit sur dégagement.... à fond !

—Ah ! petit ! s'écria Passepoil, oubliant que les temps étaient changés, comme tu l'allonges bien, ce damné coup-là.

Lagardère se mit à rire. Puis il frappa la table violemment de son gobelet d'étain. Passepoil se crut perdu.

—Voi à la justice ! s'écria le cheveu-léger qui ne songeait déjà plus à lui ; on me devait la prime, puisque j'avais abattu une tête de loup.... Eh bien, non.... on m'exile !

Toute l'honorable assistance convint à l'unanimité que c'était là un abus. Cocardasse jura capédédiou que les arts n'étaient pas suffisamment protégés. Lagardère reprit :

—En fin de compte, j'obéis aux ordres de la cour. Je pars... L'univers est grand, et je fais serment de trouver quelque part à bien vivre... Mais, avant de passer la frontière, j'ai une fantaisie à satisfaire... deux fantaisies : un duel et une escapade galante. C'est ainsi que je veux faire mes adieux au beau pays de France !

On se rapprocha curieusement.

—Contez-nous cela, monsieur le chevalier, dit Cocardasse.

—Dites-moi, mes vaillants, demanda Lagardère au lieu de répondre, avez-vous ou-

parler, par hasard, de la botte secrète de M. de Nevers ?

—Parbleu ! fit-on autour de la table, —Elle était sur le tapis encore tout à l'heure, ajouta Passepoil.

—Et qu'en disiez vous, s'il vous plaît ? —Les avis étaient partagés... Les uns disaient : Fadaise !... Les autres prétendaient que le vieux maître Delapalme avait vendu au duc un coup... au une série de coups... au moyen desquels le duc était parfaitement sûr de toucher un homme, n'importe le quel, au milieu du front, entre les deux yeux.

Lagardère était pensif. Il demanda encore :

—Que pensez-vous des bottes secrètes en général, vous qui êtes tous experts et pré-vôts d'armes ?

L'avis unanime fut que les bottes secrètes étaient des attrappe-nigauds, et que tout coup à fond pouvait être évité à l'aide des parades connues.

C'était mon opinion, dit Lagardère, avant d'avoir eu l'honneur de faire la partie de M. de Nevers.

Et maintenant ?... interrogea-t-on de toutes parts, car chacun était fortement intéressé ; dans quelques heures, cette fameuse botte de Nevers allait peut-être coucher deux ou trois morts sur le carreau.

—Maintenant, repartit Henri de Lagardère, c'est différent. Figurez-vous que cette botte maudite a été longtemps ma bête noire. Sur ma parole, elle m'empêchait de dormir ! Convenez que ce Nevers fait aussi par trop parler autour de lui. A toute heure, partout, depuis son retour d'Italie, j'entendais radoter autour de moi : Nevers, Nevers, Nevers ! Nevers est le plus beau ! Nevers est le plus brave !

—Après un autre que nous connaissons bien, interrompit frère Passepoil,

Cette fois, il eut l'approbation pleine et entière de Cocardasse junior.

—Nevers par-ci, Nevers par-là, continua Lagardère. Les chevaux de Nevers, les domaines de Nevers !... ses bons mots, son bonheur au jeu, la liste de ses maîtresses... et sa botte secrète par dessus le marché !... Diable d'Enfer ! cela me rompa la tête... Un soir, mon hôtesse me servit des côtelettes à la Nevers... je lançai le plat par la fenêtre et je me sauvai sans souper... Sur la porte, je me heurtai contre mon cordonnier, qui m'apportait des bottes à la dernière mode, des bottes à la Nevers... Je rossai mon bottier ; cela me coûta dix louis, que je lui jetai au visage... Le drôle me dit : "M. de Nevers me battit une fois, mais il me donna cent pistoles !..."

—C'était trop ! prononça gravement Cocardasse.

Passepoil suait à grosse gouttes, tant il ressentait vivement les contrariétés de son cher petit Parisien.

—Voyez-vous, continua Lagardère, je sentis que la folie me prenait... Il fallait mettre un terme à cela... Je montai à cheval et je m'en allai attendre Nevers à la sortie du Louvre... Quand il passa, je l'appelai par son nom.

—Qu'est-ce ? me demanda-t-il.

—Monsieur le duc, répondis-je, j'ai grande confiance en votre courtoisie... Je viens vous demander de m'enseigner votre botte secrète, au clair de la lune."

—Il me regarda. Je pense qu'il me prit pour un échappé des Petites-Maisons.

(A CONTINUER.)

NAISSANCE

—A St. Hilaire, le 12 du courant, la Dame de M. Camille Lussier, du Courrier, un fils.

—A Joliette, le 6 du courant, la Dame de Adolphe Fontaine, Ecr., Avocat, propriétaire de la Gazette de Joliette, un fils.

MARIAGE.

—A Montréal, le 12 du courant, par le Révérend Père Hudon, Monsieur Paul-Jean-Giraud, Négociant de Saint Péray, Département de l'Ardèche, (France), à Demoiselle Marie-Josephine, fille de Victor Hudon, Ecr.

—A l'Eglise Notre-Dame, de Montréal, le 14 courant, par le Révérend M. le Chanoine Fabre, M. THÉOPHILE GODIN, Typographe, à Demoiselle CAROLINE DEMERS, tous deux de cette ville.

DECES.

—En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 62 ans, Dame Zoé Fournier, veuve de feu M. Dominique Berome.

COMMERCE.

MARCHE MONÉTAIRES

Montréal, 20 Septembre 1870.

L'Or ouvert à 113½ et fermé à 113½
Greenbacks achetés de 12½ à 12½ et vendus 12 à 12½
Change de Banque sur New-York vendu 12 à 11½
Change Sterling de Banque de 9½ à 9½
Traités d'Or de ½ à ½ d'escompte
Billet de la Banque du Haut-Canada 60
Gros argent Américain à 7 ; Petite 60 à 11.

Recettes de la Douane pour la semaine finissant le 16 Septembre 1870 :

Lundi.....	\$30,808.20
Mardi.....	2,309.15
Mercredi.....	22,453.41
Jeudi.....	6,850.95
Vendredi.....	6,934.84
Total.....	\$90,113.55

MARCHE BONSECOURS

Corrigé expressément pour La Minerve, par le Clerc du Marché.

Montréal, 21 Septembre.

FARINE.

De Blé ½ quintal.....	14 0 @ 11 6
D'Avoine, mts.....	13 0 @ 13 6
Blé-d'Inde do.....	11 0 @ 11 6
Sarrasin do.....	8 0 @ 9 0

GRAINS.

Blé ½ minot.....	5 0 @ 0 0
Pois do.....	4 0 @ 4 6
Orge do.....	4 0 @ 4 3
Avoine ½ 10 lbs.....	2 4 @ 2 6
Sarrasin ½ minot.....	2 6 @ 3 0
Lin do.....	8 0 @ 8 3
Mil do.....	12 6 @ 15 0
Blé-d'Inde do.....	3 6 @ 3 9

LÉGUMES.

Patales ½ pèche.....	2 6 @ 3 0
Fèves ½ minot.....	7 6 @ 8 0
Oignons ½ tresse.....	0 6 @ 0 7½

LAITERIE.

Ceufs frais ½ doz.....	0 10 @ 1 0
Beurre frais ½ lb.....	1 3 @ 1 6
Beurre salé do.....	0 11 @ 1 1

DIVERS.

Sucre d'érable ½ lb.....	0 5½ @ 0 6
Miel do.....	0 6 @ 0 7
Saindoux do.....	0 9 @ 0 10
Lard frais ½ 100 lbs.....	45 0 @ 50 0
Beuf do do.....	30 0 @ 35 0
Lièvres ½ couple.....	0 10 @ 1 0

VOLAILLES.

Dindes ½ couple.....	9 0 @ 12 0
Dindes jeunes do.....	4 0 @ 6 0
Oies do.....	5 0 @ 6 0
Canards do.....	2 6 @ 3 0
Poules do.....	2 6 @ 3 0
Poulets do.....	1 0 @ 2 0

GIBIERS.

Canards sauvages.....	1 8 @ 2 0
Picuviers ½ couple.....	1 0 @ 2 0
Bécassines do.....	1 0 @ 2 0
Cogs de Bruyères.....	2 0 @ 3 0
Pigeons ½ couple.....	4 10 @ 5 0
Perdrix do.....	4 0 @ 5 0
Tourtes ½ doz.....	4 0 @ 5 0
Bécasses.....	10 @ 1 0

On Demande

UN GARÇON pour prendre soin d'un Cheval et se rendre utile à la maison.

S'adresser au No. 161, Rue St. Hubert, entre 1 et 2 heures P.M.

Montréal, 11 Septembre 1870.

6—d

VENTE PAR LE SHERIF.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les terres et ténements ci-dessous mentionnés seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard, des réclamations que le régistreur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat en vertu de l'Article 700 du Code de Procédure Civile du Bas-Canada, sont par les présentes requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin de conserver pourront être filées dans aucun temps, dans les six jours qui suivront le rapport du dit Bref.

ALIAS

Venditioni Exponas

DU

DISTRICT DE MONTREAL.

Montréal, à savoir : } JOSEPH SIMARD, Ecuyer, No. 43. } Notaire, de Montréal, demandeur; contre les terres et ténements de JOSEPH PAYETTE, maçon et entrepreneur, de la paroisse de Longueuil, dit district, défendeur :

Les dites terres et ténements mentionnés et décrits en la cédule annexée au dit bref marqué A comme suit, savoir :

Premièrement.—Un lot de terre situé au village de Longueuil, dans le district de Montréal, contenant deux cent dix pieds de front sur trois cent quarante pieds de profondeur dans une ligne, et trois cent quarante-six pieds de profondeur dans l'autre ligne, le tout plus ou moins ; tenant d'un bout à la rue St. Laurent, par l'autre bout à la rue William, d'un côté à la rue St. Alexandre, et de l'autre côté à la rue St. Jacques—sans bâtisses.

A distraire du dit lot de terre un emplacement vendu à Louis Laurin fils, de la contenance de soixante-et-dix pieds de front sur cent dix pieds de profondeur, le tout plus ou moins, formant l'encolure des rues St. Alexandre et St. Laurent.

Seco dement.—Un lot de terre situé au même lieu au côté sud-est de la rue St. Laurent, connu et désigné comme lot numéro vingt-sept, de la contenance de soixante-et-dix pieds de front sur cent dix pieds de profondeur, plus ou moins ; borné en front vers le nord-ouest par la dite rue St. Laurent, en profondeur et d'un côté vers le sud-ouest par les lots numéros vingt-et-un et vingt-six, et de l'autre côté vers le nord-est par la rue St. Alexandre—avec une maison et une remise dessus construites.

Troisièmement.—Un emplacement situé au même lieu, de la contenance de soixante-et-deux pieds de front sur cent dix pieds de profondeur, le tout plus ou moins, tenant devant à la rue St. Laurent, au bout nord-ouest par François-Xavier Gariépy, d'un côté à François-Xavier Savariat et de l'autre côté à Hubert Bousquet—avec une maison et autres dépendances dessus construites.

Quatrièmement.—Un emplacement situé au même lieu, de la contenance de cinquante-cinq pieds de front sur soixante-et-deux pieds de profondeur, plus ou moins ; tenant au bout sud-ouest à François-Xavier Gariépy, à l'autre bout à Toussaint Daigneau, d'un côté à Narcisse Bissonnet, et de l'autre côté au terrain ci-dessus désigné.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Longueuil, le CINQUIÈME jour d'OCTOBRE prochain à DIX heures de l'avant-midi, le dit Bref rapportable le Quinzième jour d'Octobre prochain.

T. BOUTHILLIER, Sheriff.

Bureau du Sheriff, } Montréal, 16 Sept. 1870. } 9—d

AVIS SPECIAL.

LA PERSÉVÉRANCE COURONNE LE SUCCÈS.—La persévérance continue du Dr. Briggs dans ses efforts pour soulager l'humanité et fournir un remède sûr pour conserver la vie et donner de la force à un système épuisé reçoit maintenant sa récompense. Dr. Briggs' Troat & Lung Healer, est un composé purement végétal, doux et agréable dans son action, il est plaisant au goût et guérit toutes les maladies de la gorge, du poumon, de la poitrine, du foie, etc., chasse la maladie, purifie et enrichit le sang, donne de la vigueur au foie et de la satisfaction au patient. Il est regardé comme le meilleur remède dont un malade puisse faire usage.

NÉURALGIE.—Si vos nerfs semblent se raidir et s'agiter, et causer des soubresauts de la tête aux pieds, si elle se repand comme l'éclair le long de vos nerfs, et semble se nouer de mille manières essayant à se fixer dans les régions du cœur, ainsi qu'à la face, à la tête et au cou, &c., enfin si vous avez la névralgie dans sa forme la plus intense, avec toute l'agonie qui peut résulter de ses degrés les plus aigus, faites usage de la médecine du Dr. J. Briggs, et en en prenant trois fois, voire névralgie disparaît.

Les hémorrhoides sont soulagées et guéries en faisant usage de l'onguent du Dr. Briggs.

Les merveilleux ne cessent pas et une preuve, est le succès du Guérisseur Moderne de Briggs pour guérir toutes les maladies des pieds. Les cors/effacés, les oignons disparaissent, les ongles incarnés sortent des chairs, en faisant usage de cette onguent sans pareil. Il n'y a aucun danger et par son usage les douleurs disparaissent.

Ces différentes préparations sont vendues chez : Kenneth, Campbell & Co., Picault & Fils, Rodgers, Spencer, Burks, Tate & Ceventon, Davignon, Muir, Goulden, Devins & Bolton, Latham, Hart, Gray, Ambrose, Wilson, Gardner, Pharmaciens en gros et en détail.

Montréal Janvier 1870. 18—a k

AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Compagnie du Chemin de Fer du Nord et de la Navigation, et des Terres du St. Maurice demandera à la prochaine Session de la Législature de Québec, les amendements suivants et autres à sa Charte :

1o. A prolonger jusqu'au 1er Janvier 1877 le temps pour la complétion du chemin et des autres ouvrages.

2o. A accroître jusqu'à cinq millions de piastres le capital social de la Compagnie avec pouvoir d'émettre des Bons, (Bonds) et d'hypothéquer le chemin et les terres pour le même montant.

3. A changer la jauge (gauge) du chemin de cinq pieds six pouces à quatre pieds huit pouces et demi.

4o. A obtenir le droit de construire sur les cours d'eau navigables des ponts à tabliers mobiles, en les faisant d'une hauteur suffisante pour qu'ils n'interceptent pas la navigation.

5o. A donner le droit aux détenteurs de Bons, sur lesquels il n'aura pas été payé d'intérêts, d'élire des Directeurs et de s'emparer de la direction des affaires du chemin.

JOSEPH CAUCHON,
Président C. F. R. N. N. T. St. M.
Québec, 24 août 1870 5—dm C



L'EXPOSITION ANNUELLE

DES

ÉTALONS ET PRODUITS EN GÉNÉRAL

AURA LIEU AU

VILLAGE DE LAPRAIRIE

MARDI, LE 27 COURANT.

A 10 HEURES A. M.

Par ordre des Directeurs.

ALEX MOQUIN,
Sect. Trés.

Montréal, 19 septembre 1870 10

Taureau Alderney importé et Jeunes Taureaux à Vendre.

VICTOR HUGO—Elevée par M. Jean Da Veulle de St. Clément, Jersey, de sa vache lère prime en 1863, Société Royale d'Agriculture, âgé de 3 ans et 3 mois.

GASPÉ—Provenant de Victor Hugo, Dame Alice importée. Né le 11 Septembre 1869.

MONTCALM—Provenant de Défiance ; Dame Berthe importée. Né le 12 Décembre 1869.

MÉGANTIC—Provenant de Défiance ; Dame Bonne importée. Né le 12 Décembre 1869.

PRINCE ARTHUR—Provenant de Défiance ; Dame Lisette importée. Né le 18 Novembre 1869.

Les Jeunes Taureaux sont le produit d'animaux du plus grand mérite, choisis par M. Henry Tait dans le troupeau de S. A. R. le Prince Albert, Ferme Shaw, Windsor, et par M. L. P. Fowler, du troupeau des plus célèbres éleveurs sur l'Île Jersey.

S. SHELDON STEPHENS,
Montréal.
24—C J

10 Juin.

EXTRAIT

DU

LIVRE DE RENVOI

DU

QUARTIER Ste. ANNE

DE LA

CITE DE MONTREAL,

PREPARE PAR

L. W. SICOTTE.

PRIX \$2.00

Et Copie des Plans Officiels

DU MÊME QUARTIER

DESSINÉS PAR

MM. BLAIKLOCK & LIONAIS

PRIX..... \$3.50

En vente chez les Libraires suivants : J. B. Rolland & Fils, A. Doutré & Co, Fabre & Gravel, Dawson & Frère, Z. Chapleau, et à ce Bureau.
Montréal, 25 Janvier 1870. 115

CANADA :
Province de Québec,
District d'Arthabaska. }

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

VICTOR PEPIN, FAILLI.

MERCREDI, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE prochain le soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit Acte.

VICTOR PEPIN,
Montréal, 14 Septembre 1870. 33—C et

AUX ABONNÉS

DE

LA MINERVE

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

ET DE

LA SEMAINE AGRICOLE

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre de nos Abonnés aux différentes Éditions de La Minerve et de la Semaine Agricole, nous entreprendrons

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES

AU

PRIX COURANT.

Pour nos Abonnés Seulement

NOUS FERONS AUSSI

TOUTES ESPECES DE RELIURE

A très Bon Marché.

Bureau de LA MINERVE,
Montréal Juillet 1870. 216



P. PICARD
MARCHAND D'ORNEMENTS D'EGLISE !!!

De Livres, d'Objets de Piété et d'Articles de Fantaisie.

M. PICARD attire particulièrement l'attention du CLERGÉ sur le NOUVEAU MAGASIN qu'il VIENT D'OUVRIR au numéro ci-haut mentionné, où il aura en mains a des PRIX TRÈS MODÉRÉS, tout ce qui peut convenir au Clergé,

Une visite est respectueusement sollicitée.
18 Juin. 234—2jm k

LA MINERVE

JOURNAL

POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTÉRAIRE

PUBLIÉ ET IMPRIMÉ PAR

DUVERNAY, FRÈRES,

MONTREAL,

NUMERO 16, RUE ST. VINCENT,
TROIS ÉDITIONS :

Quotidienne, Semi-Quot. & Hebdomadaire

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

ÉDITION QUOTIDIENNE..... \$6.00
" SEMI " 4.00
" HEBDOMADAIRE..... 1.00

CONDITIONS D'ANNONCES :

Pour la première insertion, 10 centins par ligne pour chaque insertion subséquente, 5 centins pour cette Édition.